

*POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES*

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

ET

JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS
AUX YEUX

SOMMAIRE

Assemblée Générale : Discours prononcés au Banquet le 30 avril 1939. — Liste des Pouvoirs. — Dans nos Maisons de Repos. — T.S.F. — Le Livre Parlé. — Loterie Nationale. — Légion d'Honneur. — Bibliothèque Braille.

Chronique de l'U. A. G.

Entre nous. — Cotisation 1939. — Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 Avril 1939. — Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 Avril 1939. — Procès-verbal de la réunion du Conseil du 13 Mai 1939. — Compte rendu de l'Assemblée annuelle de la Section de Seine-Inférieure le 26 Mars 1939. — Compte rendu de l'Assemblée annuelle de la Section de Saône-et-Loire, le 7 Mai 1939. — Section Départementale du Finistère. — Avis divers. — Listes de donateurs.

ADMINISTRATION : SIÈGE DE L'U.A.G., 49, RUE BLANCHE, PARIS (9^e)

Téléphone : TRINITÉ 85-83

Chèque Postal : PARIS 160.31

82.666

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

DISCOURS
PRONONCÉS AU BANQUET DE
« L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE »
LE DIMANCHE 30 AVRIL 1939

Discours de M. CONAN
Président de « L'Union des Aveugles de Guerre »

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Représentant du Conseil Municipal de Paris,
Mesdames,
Messieurs,
Mes Chers Camarades,

Pour la seconde fois, en quelques jours, Monsieur le Ministre, vous nous apportez le témoignage de votre intérêt aux Grandes Victimes de la Guerre.

Mercredi dernier, dans notre salle d'honneur de la rue Blanche, à l'inauguration du buste du Maréchal Maunoury, votre présence a donné à cette cérémonie le caractère élevé que nous recherchions et qui nous a profondément touchés.

Aujourd'hui, dans une réunion plus intime, cette nouvelle marque de sollicitude à notre égard nous est extrêmement précieuse.

Nous voulons y voir la certitude que le Gouvernement garde, malgré les difficultés de sa lourde tâche dans les moments présents, le souci de veiller sur nous. (*Applaudissements.*)

Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire.
SCAPINI, Président honoraire.
BOURGLIGNON, Secrétaire général honoraire.
FAVRET, Secrétaire général honoraire.
CONAN, Secrétaire général honoraire.
AMBLARD, Secrétaire général honoraire.

Conseil d'Administration

Président : CONAN.
Vice-Présidents : GUILLAM, IZAAC, FAVRET.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : BARDoux, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, COURTEIX, DERUNDER, EVRAT, FAUVEL, GRILLET, LAFFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, LEVEAU, MALGAT, MULLER, NICOLAÏ, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ, SCAPINI.

Comité d'Action

Mlle Arbel, <i>Vice-Présidente honoraire.</i>	Mme du Bos ;
Président : M. de Traversay.	Mme Broquin ;
Vice-Présidentes {	M. de Chaumont-Quitry ;
	M. Chepfer ;
Secrétaires {	Mme Chevalier ;
	Mlle Jalaguié
	Mme Lévy-Weis ;
	M. Julien Mayer ;
M. Auterbe, <i>Directeur à la Compagnie « L'Union ».</i>	Colonel de Traversay.

Je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, au nom de tous mes camarades réunis en Assemblée Générale, nos sentiments de respectueuse gratitude. (*Applaudissements.*)

J'ai l'honneur de saluer en votre nom M. Boissière, Vice-Président du Conseil Municipal de Paris. (*Applaudissements.*)

Nous connaissons depuis longtemps l'affection que nous porte la Ville de Paris, qui fidèlement chaque année, s'est fait ici représenter.

M. Boissière est un Ancien Combattant... (*Bravo!*) Il est Vice-Président du Conseil Municipal. Il a été trois fois blessé au front, et c'est un militant des Associations d'Anciens Combattants. (*Applaudissements.*) Nous sommes particulièrement heureux qu'il ait été désigné pour représenter aujourd'hui la Ville de Paris, auprès de nous.

Je salue Madame Cassou, qui représente la Confédération des Anciens Combattants. Nous connaissons de longue date Mme Cassou, qui, elle aussi, est une des amies les plus fidèles des Aveugles de Guerre. (*Applaudissements.*) Mme Cassou a toujours eu pour nous la compréhension la plus large qui puisse être, et elle vient de le prouver encore tout dernièrement, au Congrès de l'Union Fédérale, à Lyon, en déposant un vœu où elle fit ressortir le caractère particulier des veuves des Aveugles de Guerre. (*Applaudissements.*)

Mme Cassou peut être assurée de notre reconnaissance et aussi de notre solidarité pour toutes les veuves de guerre.

Je salue M. Possoz, Directeur de l'Office National, dont nous savons aussi les sentiments à notre égard et les services nombreux qu'il nous a rendus. (*Applaudissements.*)

Puis, auprès de lui, un autre de nos amis, M. Bellier, représentant le Comité Départemental. (*Applaudissements.*)

Je salue maintenant nos Camarades des Fédérations d'Anciens Combattants, et tout d'abord notre ami Régnier, Président de la Fédération des plus grands Invalides, et Secrétaire général du Comité d'Entente, qui n'hésite jamais à faire l'effort nécessaire quand il s'agit de venir voir ses camarades. (*Applaudissements.*)

Je salue le Commandant Beslay, représentant l'A.G.M.G. Notre camarade Zumlansky, représentant les Gueules Cassées. (*Applaudissements.*) Notre camarade Doby, représentant les Blessés Multiples. Notre camarade le Docteur Servati, représentant les Trépanés, et notre camarade Parent, représentant la Fédération des Amputés de France. (*Applaudissements.*)

Et, nos sentiments de reconnaissance vont à nos amis qui nous entourent tous les jours, à M^e Depaux-Dumesnil, aux Membres de notre Comité d'Action... (*Applaudissements*) : Mme L'Evesque, Mme Chevalier, Mme Contamin, M. de Chaumont-Quitry, et je ne veux pas oublier M. de Traversay, son Président (*Applaudissements.*) M. Bloch,

M. Iweins, et notre très ancien ami M. Georges Chepfer. (*Applaudissements.*)

Aujourd'hui, nous avons aussi le plaisir d'avoir avec nous une personne, peut-être moins connue de nos camarades, mais qui a rendu les plus grands services pourtant à notre cause : je veux nommer M. Lafont, qui représente l'American Braille Press et M. Raverat, souffrant. M. Lafont est le collaborateur technique éminent du « Livre parlé. » (*Applaudissements.*)

Les Aveugles de guerre viennent de terminer leur 21^e Assemblée Générale, et clôturent leur vingtième année d'existence. C'est donc un grand anniversaire et nous pouvons, avec fierté, regarder le chemin parcouru.

Vingt ans de travail, de solidarité, de confiance, nous ont permis d'atteindre les résultats que nous avons obtenus. Ensemble, mes chers Camarades, nous revivrons ce temps laborieux, nous l'analyserons et nous en retirerons les bons principes, les saines doctrines qui nous ont amenés au succès et qui feront notre gloire.

Si les nations conscientes d'elles-mêmes trouvent dans leur histoire leur ligne de conduite, nous aussi, dans ces vingt années de travail, nous retirerons des enseignements précieux. Nous devons élever notre idéal, nous devons, grâce à notre constante solidarité, à notre compréhension mutuelle exempte de tout esprit de partisanat ou d'égoïsme, faire que les années qui viendront seront encore pour notre Union plus dignes et plus heureuses. (*Applaudissements.*)

Au cours de cette Assemblée générale, pas un instant vous n'avez perdu ce caractère sérieux, cette sérénité qui convenaient particulièrement dans une période aussi grave que celle que nous traversons. Vous avez librement pris des décisions très importantes. Vous vous êtes rendu compte que si le pays avait des devoirs envers nous, que si nous avions des intérêts sacrés à défendre, que si nous devons veiller à l'avenir de nos familles, de nos enfants et de nos femmes, que nous ne voulons pas voir, après nous, tomber dans la détresse, il ne nous était pas permis déjà en aucun temps, et encore moins actuellement, de demander au pays des choses qui ne seraient pas compatibles avec ses possibilités. (*Applaudissements.*)

Tout esprit de surenchère, chez nous, est mort. Il est banni, et jamais nous ne voulons que sur ce terrain le pays à chaque instant puisse nous juger. (*Applaudissements.*)

En agissant ainsi, mes chers Camarades, vous êtes dans la bonne voie. Nous remplirons notre devoir de solidarité, comme par le passé, dans le monde des Anciens Combattants, comme le monde des Anciens Combattants a toujours rempli ses devoirs de solidarité envers nous. Mais si, par hasard, quelqu'un voulait vous détourner de la voie que vous vous êtes tracée, je vous dis : tenez bon, ne cédez pas, et si jamais

un doute pénétrait dans votre esprit, revenez à l'Union. La maison est accueillante, vous y retrouverez des camarades et vous en repartirez retrempés, si je puis dire, et vous retournerez dans vos familles en y apportant encore par votre esprit plus de lumière, plus de gaieté. (*Applaudissements.*)

Et vous verrez qu'en agissant de cette façon, tous les hommes de bonne foi, tous les gens de grand cœur seront avec vous. Comment pourrais-je mieux vous le traduire qu'en rappelant pour terminer les deux faits magnifiques qui se sont produits cette semaine pour nous : Vendredi dernier, dans le courant de l'après-midi, quand l'American Legion a appris que nous allions aller ranimer la Flamme, immédiatement elle nous a fait savoir que nous n'irions pas sans elle, et elle a mis ses drapeaux pour encadrer les nôtres... (*Acclamations.*)

C'est là un symbole que l'on n'acquiert que lorsqu'on se conduit comme on le doit.

Et je livre maintenant à vos méditations les mots suivants : que mercredi dernier le Colonel Sheriff a inscrit sur notre Livre d'Or :

« Unis nous vivrons, séparés nous disparaîtrons et la civilisation aussi. » (*Applaudissements.*)

Monsieur le Ministre, après ces simples paroles, permettez-moi de lever mon verre à votre santé. Egalemeut à la santé de tous vos collaborateurs du Ministère qui nous ont toujours si bien reçus et dont nous connaissons le dévouement à notre cause. (*Applaudissements.*)

Je lève mon verre à la santé de M. Boissière et à celle de la Ville de Paris, à votre santé, mes chers Camarades, à celle de vos familles, de vos enfants, à la prospérité de notre Union, et à la grandeur de notre pays. (*Vifs applaudissements. Triple ban.*)

Discours de M. RÉGNIER
Président de la « Fédération Nationale
des Plus Grands Invalides »

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Représentant du Conseil Municipal de Paris,
Mesdames,
Messieurs,
Mes Chers Camarades,

C'est à la fois au nom de la Fédération Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre et au nom des Associations de Grands Invalides

constituant le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, au nom des Amputés de Guerre, au nom des Blessés de la Face, des Blessés Multiples et Impotents de Guerre, au nom des Trépanés, que je vous apporte, mes chers Camarades Aveugles de Guerre, le salut le plus amical et le plus affectueux. (*Applaudissements.*)

Qu'il me soit permis de saluer avec le plus profond respect, en même temps qu'e vous, nos chers Camarades Aveugles de Guerre, vos admirables compagnes qui partagent les épreuves de votre vie douloureuse. (*Applaudissements.*)

Vous venez de tenir votre 21^e Congrès. Est-il un spectacle plus émouvant que celui d'hommes aussi cruellement atteints que vous, s'appliquant avec tout le sérieux de leur esprit concentré, depuis de nombreuses années, en méditations forcées, aussi avec toute la générosité de cœur, mûrie par la douleur et le sacrifice quotidien, à créer autour d'eux plus de justice, plus d'ordre et plus de bonheur ?

La récompense de cet effort, vous la trouvez dans la prospérité de votre magnifique Association, dans les œuvres nombreuses et unies qu'elle anime, dans les services de toute nature qu'elle rend à ses Membres, et surtout dans la cohésion de votre magnifique Union qui en fait une véritable famille. (*Applaudissements.*)

Le plus bel éloge que l'on puisse faire de votre Association, est qu'elle constitue encore plus au point de vue moral qu'au point de vue matériel un élément indispensable de la vie de ses Membres.

Vous voudrez bien, mon cher Conan, dut votre modestie en souffrir, prendre votre large part de cet éloge de vos camarades Mutilés de Guerre et le partager avec vos prédécesseurs, avec tous vos collaborateurs, avec les Membres de votre magnifique Comité d'Action. (*Applaudissements.*)

Les besoins matériels et moraux de vos membres, vous les défendez au sein du Comité d'Entente des Grands Invalides, au sein de ce Comité d'Entente dont les préoccupations ont été, hélas ! jusqu'à ce jour, uniquement matérielles, non pas que nous soyons uniquement préoccupés de sordides besoins financiers, mais surtout parce que la rigueur des temps actuels nous condamne à courir après le pouvoir d'achat de nos pensions.

En présence des événements extérieurs actuels, nos Associations savent bien tout ce qui pourrait gêner l'action d'un Gouvernement sur les épaules duquel pèse la lourde charge de la Défense Nationale et des intérêts supérieurs et sacrés de la Patrie. (*Applaudissements.*) Nous avons confiance que ce Gouvernement, au sein duquel nous avons dans la personne de M. Champetier de Ribes, un représentant si hautement qualifié, n'abandonnera pas les meilleurs serviteurs de la Patrie, et que nous obtiendrons des adoucissements compatibles avec le

souci de la Défense Nationale, et dans le respect des engagements solennellement affirmés au lendemain de la Victoire. (*Applaudissements.*)

Je viens de faire allusion, mes chers Camarades, aux événements extérieurs. Nous vivons dans l'incertitude du lendemain, sous des menaces qui mettraient en question tout ce que nous avons autour de nous de plus cher, le sort de la Patrie et de nos foyers. Mais l'exemple de sérénité que vous donnez actuellement n'est-il pas aussi un exemple magnifique de la hauteur du moral français ?

Aussi est-ce en toute confiance que je lève mon verre à la prospérité de votre Union des Aveugles de Guerre, à la prospérité de vos Foyers et aux destinées de la France immortelle ! (*Applaudissements. Triple ban.*)

**Discours de Madame CASSOU
au nom de la Confédération Nationale
des Anciens Combattants**

Monsieur le Ministre,
Mesdames,
Messieurs,
Mes Chers Camarades,

Ma mission est, certes, réconfortante, comme toutes celles qui permettent aux militants que nous sommes de puiser au sein même de nos Associations, en présence de nos camarades, cette mutuelle confiance qui retrempe notre courage, pour la poursuite d'une tâche dont les circonstances actuelles accroissent les difficultés.

Mais cette impression de réconfort est, si je puis m'exprimer ainsi, multipliée aujourd'hui pour moi, par le coefficient d'émotion que me vaut le privilège de vous saluer au nom du Bureau Confédéral, mes chers Camarades Aveugles de Guerre, vous qui restez pour nous, comme pour tous les Français, le symbole vivant du Sacrifice.

A vous donc, mes chers amis, et à votre magnifique groupement, j'apporte l'hommage affectueux de la Confédération Nationale, auquel vous me permettez, pour vous et pour vos admirables compagnes, de joindre mon hommage personnel. (*Applaudissements.*)

Je m'honore, en effet, d'être de ceux à qui il a été donné bien des fois d'apprécier, non seulement votre accueil souriant et familial — que ce soit autour de cette table, ou dans votre belle Maison de la rue

Blanche si parfaitement organisée — mais aussi, dis-je, d'apprécier la qualité de la collaboration que vous ne cessez d'apporter à notre cause commune par l'intermédiaire de vos éminents interprètes.

Je m'excuse de ne pouvoir tous les nommer, mais je veux apporter un hommage tout spécial de sympathie à votre Président Conan (*Applaudissements*), à votre Secrétaire Général Amblard (*Applaudissements*) et aussi à votre Président honoraire Izaac, que je connais de bien longue date et que je retrouve si régulièrement aux séances de l'Office National, où ensemble, nous travaillons pour les camarades. (*Applaudissements.*)

A l'appui moral de votre présence aimée et respectée, vous savez joindre ce sentiment de mesure et de justice dépourvu de tout égoïsme, auquel bien souvent il m'est arrivé de faire appel pour la défense des plus déshérités, de ceux dont il est souvent bien difficile de faire admettre les droits : je veux parler des veuves et des orphelins. (*Applaudissements.*)

C'est vous dire de quel cœur la force du nombre que représente l'ensemble des groupements confédérés se met à votre service, comme vous savez être solidairement au service de tous, pour l'élaboration de notre programme et la poursuite de sa réalisation.

Je n'ai pas à rappeler ici quels résultats nous avons pu ainsi obtenir dans le domaine matériel, particulièrement en ce qui concerne vos légitimes demandes, grâce à la compréhension et au bienveillant appui de ceux qui se sont faits les porte-paroles de votre juste cause, au sein du Parlement et du Gouvernement, et notamment de M. le Ministre des Pensions. (*Applaudissements.*)

Malheureusement, les satisfactions obtenues sont chaque jour de plus en plus réduites, eu égard à l'élévation croissante du prix de la vie. Le devoir s'imposait donc à nous tous, fidèles gardiens des droits de nos camarades, de présenter aux Pouvoirs publics le problème du rajustement des pensions de guerre.

Vous savez comment, dans une période critique pour notre pays, nous avons accepté pendant de longs mois, en présence des efforts de redressement annoncés, le sacrifice supplémentaire que représentait cette réduction. Toutefois la Confédération Nationale a estimé récemment que la dureté des temps commandait aux créanciers privilégiés de la Nation de poser de nouveau la question. Et je suis heureuse d'ajouter que notre Conseil d'Administration, invoquant la priorité toujours due aux Grands Invalides de Guerre, a été unanime à demander pour eux une réalisation immédiate dans le prochain budget. (*Bravo ! Applaudissements.*)

Mais je sais que cette préoccupation n'est pas la seule que vous mettiez avec nous au premier plan, et je suis certaine de répondre à vos vœux les plus chers en appelant l'attention de M. le Ministre des

Anciens Combattants et Pensionnés sur la difficulté croissante que connaissent actuellement les veuves. (*Applaudissements.*)

Et je pense à toutes les camarades qui viennent, hélas ! de plus en plus, grossir nos rangs, aux Veuves de la Guerre comme aux Veuves des Grands Invalides, à celles qui, au décès de celui qui était tant pour elles comme elles étaient tant pour lui, n'est-ce pas, mes chers amis ?... (*Applaudissements*) se retrouvent désemparées avec leur si minime pension, et non préparées au travail rémunérateur qui leur permettrait d'améliorer leur sort, quand l'âge ou la santé leur laisse les moyens de le faire. (*Très bien ! Applaudissements.*)

C'est d'ailleurs cet argument que je m'honore d'avoir invoqué, sans doute la première, en 1926, lorsque nous avons demandé que les veuves des Invalides art. 10 soient assimilées aux veuves de guerre, et obtiennent le même taux de pension. (*Applaudissements.*)

Aussi ferez-vous appel avec nous, j'en suis certaine, à la compréhension des Pouvoirs publics pour obtenir la juste amélioration de leur sort, qu'il s'agisse du relèvement des taux demandés pour les veuves âgées et infirmes ou du projet spécial auquel faisait allusion tout à l'heure notre ami Conan. Ce projet dont j'ai tenu à prendre personnellement l'initiative au sein de mon Association, vient à peine d'être transmis à la Confédération Nationale ; mais je ne doute pas qu'il y trouve le meilleur accueil si la Commission des Grands Invalides veut également le faire sien.

Je n'insisterai pas, mes chers camarades, sur les autres problèmes d'ordre matériel dont vous êtes si parfaitement avertis et pour lesquels, vous le savez, toute notre collaboration vous est acquise.

Mais cette brève allocution, que je m'excuse d'avoir un peu trop prolongée, serait tout de même incomplète si je n'évoquais des préoccupations d'un autre ordre qui dominent en ce moment toutes les autres. Je veux parler des préoccupations que nous mettons ensemble depuis 20 ans au premier plan de notre programme pour appuyer de nos vœux et de notre action une entente des nations dirigée vers la paix organisée. Cette paix pour laquelle vous, mes Camarades, avez tant donné de vous-même et pour laquelle tant de morts, dirai-je, sont morts. (*Applaudissements.*)

Hélas ! nos espoirs sont durement atteints à l'heure présente et je n'ai pas besoin de souligner ici l'amertume de notre actuelle déception. Cependant, quelles que soient les difficultés auxquelles notre pays se heurte, quels que soient les nuages qui assombrissent l'horizon, nous nous refusons à croire que resteront vains les sacrifices dont vous-mêmes, mes chers Camarades, et tant des nôtres, ont été les victimes.

Aussi notre pensée se tourne-t-elle avec reconnaissance vers la haute et sereine lumière qui nous est venue, à un moment particulièrement critique, de la grande République américaine avec le magni-

fique et émouvant appel qui a éveillé certainement chez tous les peuples un même espoir en dépit de l'accueil de certains gouvernements. Et nous voulons croire au triomphe de la sagesse et de la raison humaine contre l'esprit de domination et de violence. (*Applaudissements.*)

C'est pourquoi la Confédération Nationale apportait récemment au Chef du Gouvernement Français l'assurance du dévouement actif des A.C. et Victimes de la Guerre qui tiennent, à l'heure actuelle, à donner un nouvel exemple de leur attachement au pays en faisant appel au sang-froid de tous et à l'unité française. (*Applaudissements.*)

C'est donc, en terminant, à la paix que je vous invite à lever vos verres ; à la paix dans la liberté dont la France est fière de rester un des plus fermes remparts, et à notre jeunesse française, à nos enfants pour qui nous voulons préparer un meilleur avenir dans la pensée toujours présente du sacrifice de nos morts. (*Applaudissements. Triple ban.*)

Discours de M. CHAMPETIER DE RIBES
Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés

Mon Cher Président,
Mesdames,
Mes Chers Camarades,

Saurai-je vous dire, comme je le sens, l'émotion qui m'étreint chaque fois que je me trouve au milieu de vous, en même temps que l'admiration et le dévouement que j'ai pour votre Union.

Dans l'armée des Anciens Combattants Mutilés, vous êtes parmi ceux qui ont le plus souffert et vous êtes ceux qui se plaignent le moins.

Le sacrifice que vous avez accepté par avance en répondant à l'ordre de mobilisation, vous le renouvelez tous les jours et vous savez bien que, quoi qu'il fasse, l'Etat ne pourra jamais réparer complètement l'horrible dommage que vous avez subi.

Soutenus par les mains pieuses qui vous guident, vous avez éprouvé jusqu'où pouvait aller le tendre dévouement des femmes françaises ; unis comme vous l'étiez au Front, vous avez réussi par un courageux effort d'organisation et d'intelligence, à vous rééduquer et à supporter l'épreuve qui vous était imposée.

Ce faisant, vous n'avez pas été seulement les artisans de la Victoire de 1918, vous contribuez puissamment à maintenir cette force

morale qu'il faut à notre Pays pour tenir et pour vaincre à nouveau. Car nous vivons en un temps où les vertus, qui sont le plus nécessaires, sont celles que vous pratiquez depuis plus de vingt ans.

Sang-froid, maîtrise de soi-même, patience dans le sacrifice, tels sont présentement les devoirs qui s'imposent à tous les Français dans cette étonnante guerre d'usure morale, dans cette guerre des nerfs que l'on nous impose et qu'il dépend de nous de rendre victorieuse.

Si les privilégiés de la fortune, auxquels les nécessités de la Défense Nationale imposent de nouveaux sacrifices, si les travailleurs, auxquels la dureté des temps impose un supplément d'efforts, si les hommes des jeunes classes rappelés à nouveau pour monter la garde à la frontière, si les uns et les autres sont parfois tentés de se plaindre, qu'ils vous regardent vivre et leurs sacrifices leur paraîtront facilement supportables, en comparaison de ceux que vous avez consentis. (*Applaudissements.*)

Comme le Poilu de notre ami José Germain, ils oublieront nos déboires et nos faiblesses, ils comprendront que rien de grand ne se fait en ce monde sans renoncement et que seules meurent les causes pour lesquelles on ne meurt pas. (*Applaudissements.*)

De vos mains, ils accepteront le flambeau qui tous les soirs ranime la Flamme, cette Flamme que vous avez allumée et que vous n'avez pas besoin de voir pour être sûrs qu'elle brille et continuera à briller sous l'Arc de Triomphe. (*Applaudissements.*)

En buvant à la prospérité de l'Union des Aveugles de Guerre, je porte la santé de ceux qui, parmi les Anciens Combattants, sont les plus sûrs mainteneurs de la Flamme. (*Applaudissements, triple ban.*)

Discours de M. BOISSIÈRE
Vice-Président du Conseil Municipal de Paris

Monsieur le Ministre,
Mon Cher Président,
Mesdames,
Messieurs et Chers Camarades,

Chaque année vous voulez bien associer — et cette pensée nous touche infiniment — la Ville de Paris à votre banquet amical.

Grand mutilé de guerre moi-même, je suis fier et heureux de vous apporter l'expression des sentiments affectueux de l'Assemblée Muni-

cipale, émanation du peuple de Paris, et je remplis cette mission en complète communauté de cœur et de sentiments avec vous. (*Applaudissements.*)

Une de vos plus douces satisfactions, je le sais et je le comprends, est de vous réunir très souvent dans votre belle maison de la rue Blanche, dont l'édification couronna une longue suite d'efforts tenaces et généreux.

Comment ne pas évoquer, ne pas saluer la mémoire de tous ceux qui concurent cette œuvre, aujourd'hui parachevée, de tous ceux qui furent vos premiers amis, de Brioux, l'écrivain au grand cœur... (*Applaudissements*)... de Maginot, dont le nom demeurera toujours associé au rempart qui assure notre sécurité... (*Applaudissements*), du Maréchal Maunoury... (*Applaudissements*), auquel vous avez rendu, il y a peu de jours — et M. Le Provost de Launay, Président du Conseil Municipal, assistait à cette cérémonie — un pieux hommage de gratitude et d'affection. (*Applaudissements.*)

Comment ne pas penser avec reconnaissance à tous ceux qui, depuis vingt ans — car aujourd'hui votre Union fête le vingtième anniversaire de sa fondation! — placés par votre confiance à la tête de votre Groupement, ont défendu au Parlement, dans les Ministères, dans la presse, dans les milieux d'Anciens Combattants, devant l'opinion toute entière, vos intérêts moraux, et vos droits à la vie. (*Applaudissements.*)

Je n'ai pas à vous citer ces noms, car ils sont gravés dans vos cœurs. Je veux les féliciter tous en la personne de vos chers Présidents honoraires : le Commandant Izaac... (*Applaudissements*) et notre ami Georges Scapini, qui a été bien souvent l'hôte de notre Hôtel de Ville (*Applaudissements*) ; de votre Président actif, M. Conan, qui en est le digne successeur... (*Applaudissements*) ; de votre si dévoué Secrétaire Général, M. Amblard... (*Applaudissements.*)

Dans votre Maison de la rue Blanche, édifiée selon votre devise : « Pour les Aveugles, par les Aveugles », vous avez bien souvent évoqué, entre vous, les souvenirs de la grande guerre et les épisodes au cours desquels vous fûtes meurtris à jamais dans votre chair.

Et voici que, depuis quelques mois, la guerre ne se situe plus seulement sur le plan des souvenirs... Elle renaît de ses cendres, son spectre menace de se dresser à nouveau aux horizons de l'Est, de se jeter sur nos foyers, de dévaster une fois de plus le beau jardin de France... (*Applaudissements.*)

Et cette hantise de la guerre nous détourne d'entreprendre des œuvres constructives, des œuvres de vie. Elle ne nous permet de goûter pleinement aucune des joies de l'existence, elle est affreusement déprimante, et à la longue, elle serait plus insoutenable que la guerre où, tout au moins, on trouve un réconfort dans l'espoir de la Paix. Et c'est bien là, nous le sentons, un des objectifs de l'adversaire avant

tout soucieux de désagréger nos forces de résistance. (*Applaudissements.*)

Eh bien ! j'ai le devoir de dire que dans les conjonctures actuelles, ce sont encore les Anciens Combattants qui font preuve du plus grand sang-froid. (*Applaudissements.*)

Ils ont subi les réalités de la guerre et, de ce fait, sont beaucoup moins sensibles aux outrances des discours et des invectives, connaissant la part du bluff qu'ils contiennent ! (*Bravo ! Applaudissements.*)

Pour parler simplement : « Ils en ont vu d'autres !... » Ils font confiance à nos chefs, à nos armées, à nos alliés, à nos amis, à tous ceux qui, dans le monde, ont encore le respect de la personne humaine et l'amour des libertés essentielles à la vie d'une nation. (*Applaudissements.*)

Ainsi, par leur calme, leur raison, leur expérience, les Anciens Combattants ont contribué, en des heures où elle pourrait avoir quelque excuse de céder à la fièvre générale, à ce que la France ne fasse pas de température !

Paris le sait, et les en félicite.

Je ne voudrais pas, mes chers Camarades, terminer cette allocution, sans associer à mon hommage — qui est celui de Paris — les douces et dévouées compagnes de vos existences, vos femmes qui sont un peu pour vous, par la délicatesse et la constance de leurs soins, des mères et qu'il est juste de mettre à l'honneur quand nous les savons si souvent à la peine. (*Applaudissements.*) C'est à elles d'abord que je lèverai ma coupe, en leur exprimant ma respectueuse admiration. (*Très bien ! Applaudissements.*)

Et je boirai, ensuite, en camarade, au bonheur de vos foyers, aux heureux destins de votre Union, à la France qui reconnaît en vous les plus courageux et les plus chers de ses enfants. (*Applaudissements. Triple ban.*)

POUVOIRS

Pouvoirs reçus	1.342
Pouvoirs nuls	5
	1.337
Pouvoirs valables	1.337

Ont obtenu :

Almey (9) :

Baron.
 Bergadieu (Pierre).
 Bertrand (Bernard).
 Biray (Marcel).
 Cizac (Jean).
 Leboindre (Robert).
 Lopital (Théophile).
 Mars (François).
 Monsch.

Amblard (348) :

Adrien (Emile).
 Ahmed (Tleiba).
 Alaux (Jean).
 Albespy (Charles).
 Allais (Louis).
 Alquié (Germain).
 Alquier (Emile).
 Arzagot (J. B.).
 Arsac (Gaston).
 Augé (Jean).
 Barbier (Charles).
 Barbier (Eugène).
 Barbier (Gustave).
 Bardonnnet (Marcel).
 Barlet (Raymond).
 Barry (Antoine).
 Barthélémy (Etienne).
 Baudin (Pierre).
 Baudrand (Antoine).
 Béaslas.
 Beaudufe (Simon).
 Béauquesne (Henri).

Beurain (Alfred).
 Belliot (Charles).
 Benkhélifa (Feghoul).
 Bertrand (Pierre).
 Besnard (Pierre).
 Boissard (Pierre).
 Boitel (Edmond).
 Boquet (Robert).
 Bouché (R. L.).
 Bouchet (Guillaume).
 Boucq (Marcel).
 Boudra (Jean).
 Bouix (Samuel).
 Boillot (Emile).
 Boulanger (Louis).
 Boulesteix (Pierre).
 Boulier (André).
 Bouval (Louis).
 Bouvet (Joseph).
 Boyer (Prosper).
 Brassac (Henri).
 Brice (Marcel).
 Cabannot (J.B.).
 Cailbault (Albert).
 Camuset (Olivier).
 Capet (Paul).
 Carpentier (Marceau).
 Casdagne (Edmond).
 Cassar (François).
 Castor (Albert).
 Catillon (Georges).
 Cattaert (Paul).
 Caudron (Georges).
 Charles (Gabriel).
 Ceysson (Louis).

Champey (Louis).
Chanudet (Léon).
Chanut (Charles).
Chapoullié (Joseph).
Charriault (Emmanuel).
De Chatillon (Horace).
Chatonnier (Numa).
Chaudron.
Chavastelon (Antoine).
Chayne (Marcel).
Chesnel (Paul).
Citerne (David).
Cladier (Charles).
Clavier (Paul).
Clément (Pierre).
Cognard (Jean).
Cohen (Jacques).
Colin.
Coupas (Pierre).
Courtecuisse (Jules).
Cressent (Jules).
Cullet (Jean).
Dangas (André).
Daniellou (Jean).
Daraspe (Gabriel).
Daubersy (Léon).
Daurios.
David (Ernest).
David (Joseph).
Debooserie (Henri).
Defours (Auguste).
Degoutte (Claudius).
Delacroix.
Delfieux (Antonin).
Delfosse (Lucien).
Delmas (Louis).
Deschamps (Charles).
Dessenne (Joseph).
Detoëuf (Joseph).
Devèze (Gédéon).
Dietz (Charles).
Domenger (Pierre).
Douris (Etienne).
Drouhot (Marius).
Dubost (Pierre).
Ducornet (Paul).
Ducros (Léon).
Duffès (Gustave).
Dufлот (Léon).
Dumontet (Jean).
Dupeu (Marcel).
Dupuy (Bernard).
Durat (Octave).
Ecal (Jean).
Eiselé (Jean).
Eugène (Paul).
Etienne (Gustave).
Fondement (Louis).
Frapsauce (Alexandre).
Frayssé (Félix).
Feutré (Louis).
Févelat (Jean).
Fouasse (Charles).
Gagnard (Pierre).
Gailly (Prosper).
Galas (Eugène).
Gambert (François).
Gauchet (Louis).
Gauthier (Julien).
Gautier (Paul).
Gicquel (J.).
Gilles (Raoul).
Gillet (Louis).
Giorgetti (Ange).
Glorieux (Adolphe).
Godefroy (Albert).
Godin (Adrien).
Gohin (Constant).
Goulet (Marcel).
Gouriou (Louis).
Grand (Jean).
Granger (Jean).
Gravet (Léon).
Gréard (Henri).
Grispoire (Achille).
Griziaux (Benoît).
Gromelle (Roger).
Grosjean (Alphonse).
Guermontprez (Jean).
Guérin (Auguste).

Guérin (Gaston).
Guidicelli.
Guilhemjouan (J.R.).
Guillet (Henri).
Guillien (Paul).
Guillo (Louis).
Gustin (Louis).
Habbas Mohamed ben Ali.
Hannequin (Jules).
Hédouin (Paul).
Herman (Lucien).
Héroin (Albert).
Hervé (Castel).
Hesnard (Edouard).
Heuillet (Joseph).
Horlon (Arthur).
Houard.
Houdré (Raymond).
Houot (Louis).
Hubert (Georges).
Hubert (Théodore).
Huot (Marcel).
Izard (Marcelin).
Jallot (Auguste).
Jamet (J.J.).
Jannot (J.).
Janson (C.).
Jeansoulé (J.).
Julie (Albert).
Kanfri (Brahim).
Karli (Charles).
Kribs (Victor).
Lacambre (J.M.).
Lacazotte (Emile).
Lachâtre.
Laclau (J.).
Lafaye (M.).
Lallemant (Emile).
Lamy (Aimé).
Lanuc (J.).
Lappe (Pierre).
Lartisien (Constant).
Lathière (F.).
Launay (R.).
Laurent (E.).
Lebourg (A.).
Lecomte (L.).
Le Floch (F.).
Leguen (R.).
Lelarge (A.).
Lemaire (G.).
Lemerle (A.).
Lepesteur.
Lerousseau (L.).
Le Roux (J.J.).
Leroy (H.).
Lescadieu (V.).
Letellier (M.).
Le Treust (P.).
Leuzy (R.).
Levasseur (L.).
Lissillour (I.).
Lixon (A.).
Loistron (E.).
Lioté (R.).
Loizeau (A.).
Lorriaux (V.).
Luc (J.).
Madelaine (G.).
Maho (J.).
Malaganne (A.).
Mangold (G.).
Marceau (A.).
Marignier (B.).
Marot (J.).
Mariani.
Mariotti (J.).
Marteau (E.).
Martin (A.).
Martin (E.).
Martin (J.).
Martin (L.).
Massé (G.).
Massot-Pellet.
Mauger (G.).
Mauret (B.).
Ménager (F.).
Mercier (E.).
Meslin (G.).
Meunier (M.).

Meyer (J.).
Michaud (R.).
Michel (A.).
Mille (A.).
Moncharmont (L.).
Monnerie (G.).
Monnin (L.).
Moreau (A.).
Morice (C.).
Morizet (Ch.).
Moulin (Arthur).
Mounier (Félix).
Murcia (J.).
Néhou (L.).
Niant (S.).
Nicodème (J.).
Noirjean (Ch.).
Occis (Emile).
Padellec (H.).
Paillissé (A.).
Papineau (M.).
Parent (V.).
Passebon (J.).
Patisson (P.).
Pélegrin (F.).
Pélissier (M.).
Peltier (Oscar).
Pernoo (A.).
Pérot (J.).
Perret (Claudius).
Perrin (A.).
Perroux (Lucien).
Petitdidier (A.).
Peuchamiel (L.).
Peyrebrune (J.B.).
Peyrou (J.).
Pichenot (E.).
Piollet (G.).
Pluquin (J.).
Podevin (F.).
Poubane (P.).
Pouget.
Pouil (L.).
Poulain (E.).
Pousse (J.).
Pottier (A.).
Prault (L.).
Quéhen (A.).
Quinquis (C.).
Raffat (J.M.).
Rasclé (E.).
Rateau (A.).
Ray (C.).
Rémy (J.).
Revol (C.).
Richaud (D.).
Riffaud (E.).
Robert (Georges).
Robin (G.).
Robinet (J.).
Rols (Camille).
Roussel (Clément).
Rottée (P.).
Rougé (E.).
Rousseau (P.).
Royneau (A.).
Rubin (J.).
Salesse (A.).
Salettes (Z.).
Samuel (J.M.).
Sarret (Aimé).
Sellos (L.).
Seury (H.).
Stafrach (Ch.).
Saulnier (L.).
Sanguine (J.).
Scaglia (J.).
Séguéla (J.).
Simonet (A.).
Sublet (J.).
Suquet (H.).
Teissier (E.).
Ternois (L.).
Teutsch (J.).
Thèbes (A.).
Thévenin (G.).
Thiberge (G.).
Thouvenin (L.).
Thuilliez (A.).
Toudouri (D.).

Toutain (P.).
Tramoy (L.).
Vachon (L.).
Valade (J.).
Valadeau (P.).
Valladeau (G.).
Vareille (S.).
Vasseur (D.).
Venriès (Paulin).
Verdelet.
Vernhes (J.).
Vialatoux (E.).
Viault (H.).
Videmont (A.).
Villette (J.).
Vin (P.).
Vion (C.).
Vitré (A.).
Voche (F.).
Vuotto (Dominique).
Yvon (Maxime).
Doiteau (J.).
Dufour (L.).
Durand (J.).
Guévello (J.).
Guillemin (M.).
Laborie (G.).
Lacroix (P.).
Laird (V.).
Malsert (C.).
Mautemps (P.).
Millepied (A.).
Moteau (J.).
Murat (G.).
Olivet (F.).
Perrot (M.).
Picaud (L.).
Piérot (L.).
Pluchot (A.).
Potdevin (L.).
Pruvot (G.).
Ragon (A.).
Régnier (P.).
Rieux (F.).
Rouméas (H.).
Vernet (M.).
Vial (E.).

Arhuo (1) :

Corlobé (A.).

Arnaud (André) (1) :

Salmon (V.).

Bardoux (40) :

Castex.
Coudrai (J.).
Abderrahman ben Saad.
Aronowski (I.).
Bayol (A.).
Bourgeois (Ch.).
Bourotte (E.).
Canevet (J.).
Chanial (V.).
Chapeau (J.).
Cheutet (J.).
Cordon (E.).
Debout (R.).
Delorme (L.).

Beda (4) :

Anquetil (P.).
Arlaud (L.).
Joseph (E.).
Latrille (J.M.).

Bertrand (9) :

Carpentier (Ch.).
Daviaud (H.).
Foucher (J.).
Girard (J.).
Noël (Eugène).
Prévost (G.).
Riffelmacher (H.).
Ristori (A.).
Sérot (P.).

Bloncourt (33) :

Arbaizar (L.).
 Aubert (A.).
 Basile (H.).
 Belleret (L.).
 Castrec (J.).
 Citron (P.).
 Clémencel (L.).
 Colombat (Ch.).
 Douale (L.).
 Dupont (J.P.).
 Duverger (A.).
 Epstein (A.).
 Fauvel (A.).
 Férézou (G.).
 Gardette (F.).
 Gentilhomme (F.).
 Guittard (G.).
 Houpert (M.).
 Lacotas (A.).
 Lagache (Ch.).
 Laloëuf (L.).
 Léger (A.).
 Léger (Robert).
 Le Hétet (E.).
 Lucas (G.).
 Maison (R.).
 Mengin (Ch.).
 Mordrelle (R.).
 Moret (M.).
 Munnier (R.).
 Pavard (G.).
 Petit (L.).
 Rémia (L.).

Bois (23) :

Adam (J.).
 Boulet (A.).
 Chartier (Valère).
 Cloërec (V.).
 Coué (Louis).
 Coulard (G.).
 Coutarel (J.).
 Desmats (L.).

Equerre (H.).
 Erbeta (E.).
 Esclaine (E.).
 Goffinon (A.).
 Guth (D.).
 Izembard (E.).
 Lacombe (J.).
 L'Hermitte (J.).
 Menetrey (E.).
 Ogé (Eugène).
 Paget (Max).
 Petit (J.).
 Pinaquy (P.).
 Renaud (Ch.).
 Sautou (F.).

Briffaut (J.) (1) :

Crouzilhac (C.).

Brusson (27) :

Almey (P.).
 Arnaud (A.).
 Arnoux (F.).
 Bailly (O.).
 Bidau (J.).
 Bissierier (F.).
 Brun (J.).
 Cantara.
 Cadot (G.).
 Collot (E.).
 Darnaud-Guilhem (J.).
 Faucon (L.).
 Fournier (C.).
 Gatuing (G.).
 Gautier (A.).
 Giboulot (C.).
 Gouny (J.).
 Gresset (J.).
 Hadot (G.).
 Laügt (J.).
 Magat (L.).
 Messant (P.).
 Moley (Ph.).
 Mombœuf (A.).

Sourissaud (M.).
 Truy (G.).
 Vandromme (E.).

Céré-Labourdette (6) :

Authié (L.).
 Labbé (Camille).
 Occre (Charles).
 Torrebore (L.).
 Tourneux (R.).
 Virot (G.).

Cabasson (5) :

Chabert (J.).
 Chimbert.
 Fautsch (R.).
 Lambert (L.).
 Liotaud (J.).

Cardot (1) :

Abeilhe (P.).

Chauvel (2) :

Pagenel.
 Pévide (J.).

Cochon (François) (3) :

Fossati (A.).
 Robin.
 Warin.

Cognac (1) :

Mas (Elie).

Conan (252) :

Affre (E.).
 Allemand (C.).
 Angel (F.).
 Arendt (L.).
 Arnould (A.).
 Artel (F.).

Aubin (P.).
 Aubry (E.).
 Auffret (J.).
 Auliac (A.).
 Barde (C.).
 Beaubras (A.).
 Bérain (U.).
 Berdou (A.).
 Bertrand (M.).
 Betoux (M.).
 Beucher (A.).
 Bézard (H.).
 Bitsch.
 Boche (F.).
 Bondon (Roger).
 Bonnichon.
 Boulanger (C.).
 Bouisson (D.).
 Boutaric (A.).
 Bramard (L.).
 Branger (H.).
 Bréchon (J.).
 Brunet (L.).
 Brunin (G.).
 Brunon (V.).
 Burgard (H.).
 Buron (A.).
 Carudel (L.).
 Castel (F.).
 Chagniaud (G.).
 Charente (P.).
 Charles (François).
 Charrier (Paul).
 Cheutin (Jules).
 Choron (P.).
 Chouquet (E.).
 Chupin (J.).
 Chusseau (Cl.).
 Clairret (A.).
 Clément (J.).
 Cochereau (P.).
 Coublucq.
 Couesnon (A.).
 Coulon.
 Crépin (C.).

Darras (Louis).
Daubenay (A.).
Daumas (P.).
Daviau (A.).
Deguerville (L.).
Degeuse (M.).
Delaunay (S.).
Delengaigne (A.).
Delourmel (C.).
Denis (J.).
Depeige (U.).
Descromes (A.).
Desmons (G.).
Dessartre (M.).
Doguet (G.).
Dahout (O.).
Dozinel (E.).
Dubessay (L.).
Dubos (P.).
Ducouret (P.).
Dufourc (P.).
Dumas (J.).
Duplan (F.).
Duplan (Jean).
Dupuy (Pierre).
Durant (Jean).
Dutaud (Emile).
Epaud (Raphaël).
Erouart (F.).
Fagnon (L.).
Falaise (P.).
Fleury (E.).
Forgues (J.).
Foubet (J.).
Fournier (Ch.).
Fournier (U.).
Fraise (E.).
François (M.).
Froget (G.).
Gallet-Vast.
Gary (Firmin).
Gaultier (R.).
Gautier (J.).
Gautier (Louis).
Gergaud (P.).
Gesta (M.).
Giroir (P.).
Gironnet (O.).
Gloaguen (P.).
Gobert (E.).
Gobillard (H.).
Goethel (G.).
Gollhardt (A.).
Gourdin (P.).
Grand (A.).
Grelaud (M.).
Grelier (P.).
Grenet (A.).
Grosbois (G.).
Grosseemy (G.).
Guégan (A.).
Guénivet (P.).
Guérin (Louis).
Guitteny (L.).
Guihard (L.).
Guilbert (J.).
Guillard (A.).
Guyennet (J.).
Guizard (L.).
Hautier (J.).
Hémery (P.).
Heuzé (H.).
Hillairet (L.).
Houpert.
Hutin (L.).
Jourdain (P.).
Junot (J.).
Justin (A.).
Khidas (A.).
Lachaize (G.).
Lacoste (P.).
Lafon (Léon).
Lafon (Jacques).
Lainé (Louis).
Laloit (L.).
Lamaury (P.).
Lambert (Ph.).
Lanciaux (J.B.).
Lançon (H.).
Lapébie (J.B.).

Laporte (E.).
Lapôte (L.).
Lebon (Louis).
Le Borgne (J.M.).
Lebrun.
Le Carret (A.).
Ledroit (A.).
Lefebvre (J.).
Legoff (J.).
Lehouck (A.).
Lelée (E.).
Lemaître (J.M.).
Lenglare (L.).
Leroux (E.).
Lesage (J.).
Le Serrec (Y.).
Levesque (L.).
Le Viavant (M.).
Lévy (Mimoun).
Loyer (François).
Maguet (F.).
Malgoire (P.).
Malinge (J.).
Mangard (A.).
Marchal (Charles).
Marchan (Simon).
Marchand (Paul).
Margault (M.).
Martin (Ch.).
Masson (J.B.).
Maurel (Z.).
Mayet (Ch.).
Mercadier.
Mary (Michel).
Millereau (Camille).
Miremont (P.).
Moiroud (Marius).
Moisan (Mathurin).
Moquais (G.).
Mouillé (Léon).
Moussay (Marie).
Münch (J.).
Bugnet (B.).
Nicolle (F.).
Noé (E.).
Padois (F.).
Pagès (B.).
Pannetrat (P.).
Papin (L.).
Pasquier (A.).
Pauvert (P.).
Payen (P.).
Pélissier (J.).
Perrais (R.).
Petit (E.).
Petitjean (G.).
Pey (Jean).
Pierron (Louis).
Pisson (Charles).
Plateau (A.).
Ploy (Pierre).
Poirier (V.).
Poirson (G.).
Poussin (L.).
Préot (A.).
Quéré (Y.).
Quinsat.
Quittanson (J.M.).
Radet (H.).
Raybaud (Ch.).
Renaudineau (H.).
Renaux (L.).
Reynés.
Rineau (F.).
Robquin (A.).
Roche (A.).
Rochet (Ph.).
Rochiccioli.
Roux (Louis).
Royer (Michel).
Saussothe (P.).
Savigny (H.).
Semin (G.).
Sergent.
Souchard (H.).
Storme (Ch.).
Sursin (Léon).
Sursin (Pierre).
Tafforin (René).
Taillepied (P.).

Tarte (G.).
Teillet (A.).
Théret (G.).
Thiriet.
Tourrès (S.).
Toutain (L.).
Tranchant (A.).
Trubert (A.).
Truffert (L.).
Valdant (P.).
Vandersteenen (A.).
Vandevoorde (J.).
Veillet (E.).
Vella (Paolino).
Verdier (A.).
Véron (Félix).
Verrier (A.).
Vialatte (E.).
Viance Bressaudier.
Viguiet (P.).
Vilain (J.).

Courtas (1) :

Béda.

Courteix (2) :

Loulergue.
Simon (François).

Curé (2) :

Chanson (G.).
Jeanmiard (G.).

Delage (1) :

Turbàn (A.).

Derunder (4) :

Leroy (Alfred).
Millien (L.).
Prud'homme (A.).
Serdobbel (P.).

Desgrippes (1) :

Vairet (Alphonse).

Eiselé (2) :

Petit (André).
Bouchet (Rémy).

Evrat (6) :

Boudant (H.).
Coupez (H.).
Hâtet (F.).
Lais (E.).
Nast (R.).
Pichonneau (Ch.).

Favret (28) :

Anthène (C.).
Baretge (Laurent).
Bouet (M.).
Broutin (E.).
Delage (G.).
Delplanque (F.).
Erb (J.).
Gallo (J.).
Grobi (J.).
Hugues (D.).
Hutinet (A.).
Lainé (J.).
Lajous (H.).
Legrand (E.).
Marlin (E.).
Marsot (R.).
Mattei (Ch.).
Mauduit (P.).
Michelet (E.).
Mousty (J.M.).
Nicomette (A.).
Ribourtout (M.).
Rosant (R.).
Roulet (F.).
Rouvreau (G.).
Sciellour.

Séebacher (A.).
Terras (J.).

Fauvel (34) :

Albert (H.).
Aubineau (H.).
Baron (J.M.).
Basset (J.).
Beaucourt (L.).
Bétrémieux (F.).
Bussonnais (L.).
Cloarec (A.).
Darnis (A.).
Desigaud (C.).
Fourrer (F.).
Frenay (M.).
Lardans (G.).
Debarbier (H.).
Le Bars (F.).
Le Bourlout (J.).
Lebrun (G.).
Le Floch (Y.).
Le Roux (J.).
Leteuff.
Leveau (R.).
Masson (F.).
Montet (J.).
Moulin (E.).
Pélissier (J.).
Reuchet (H.).
Stéphan (J.L.).
Ternisien (Ch.).
Toudic (J.).
Vallery (R.).
Viard Gaudin (J.B.).
Vidal (E.).
Vidémont (A.).
Vial (J.B.).

Freidinger (37) :

Adam (E.).
Aubertin (C.).
Baumès (R.).

Chatin (J.).
Clairotte (D.).
Dargegen (X.).
Deboulet (H.).
Eckert.
Fafet (P.).
Fimbel (X.).
Gable (A.).
Galbourdin (C.).
Gérard (P.).
Goebel (R.).
Grosdidier (V.).
Harter (P.).
Herda (J.).
Holweck (G.).
Ichtert (A.).
Keller (L.).
Kuster (X.).
Lautwein (E.).
Lefebvre (O.).
Luc (C.).
Mampey (H.).
Mithouard (M.).
Netter (R.).
Obitz (A.).
Rampacher.
Rigaux (L.).
Tisserand (Th.).
Tocquard (J.).
Vock (E.).
Voltz (L.).
Watt (J.).
Winnlen (E.).
Zimmermann (L.).

Grillet (8) :

Doré (Léon).
Flechniakoska (R.).
Launay (E.).
Passenaud (G.).
Rafestin (M.).
Sageloli (J.).
Seguin (L.).
Thuét (P.).

Grimm (1) :
Jamet (R.).

Guyollot (1) :
Caron (Germain).

Guillam (8) :
Buissonnière (J.).
Corréger (A.).
Deldon (M.).
Layec (P.).
Le Beuvant (E.).
Mirailh (P.).
Passerat (A.).
Prévost (A.).

Izaac (32) :
Antoine (L.).
Barbe (A.).
Beauval (J.).
Béguin (I.).
Bourbon (J.).
Buy (B.).
Capitaine (E.).
Combarré (C.).
Delaplace (L.).
Delaquerrière.
Devienne (J.).
Dolmière (E.).
Dubreuil (O.).
Dufourg (J.).
Duquenne (G.).
Feuilleul (M.).
Garceau (A.).
Gauthier (A.).
Guillaume (M.).
Herbet (H.).
Juif (G.).
Lécuyer (C.).
Leloup (A.).
Martin (M.).
Millas (A.).

Quinet (M.).
Ramadour (L.).
Robic (L.).
Tornier (L.).
Trotel (E.).
Veyrat (J.).
Viellat (H.).

Lagarde (14) :
Cassat (G.).
Cluzelau.
Estorge.
Fauconnet (E.).
Fonchy (M.).
Gatillon (E.).
Guéguen (F.).
Maillasson (J.).
Mansion (M.).
Matinaud (J.).
May (J.).
Pagand (J.).
Rouhaud (Z.).
Soubié (M.).

Laffargue (2) :
Arnaut (V.).
Lansquenat (E.).

Lauté (8) :
Bonnet (E.).
Chaplain (A.).
Cousin (E.).
Monfort.
Gresle (L.).
Rémond (G.).
Reyné (R.).
Schneider (G.).

Le Cocq (2) :
Gohiec (B.).
Kérangall (V.).

Lemarchand (2) :
Abraham (P.).
Renauld (Ch.).

L'Evesque (G.) (1) :
Mandet (G.).

Loiseau (1) :
Prune (A.).

Leveau (20) :
Aumasson (L.).
Brevet (A.).
Chomarar (J.).
Cointepas (A.).
Corbel (Y.).
Delacourt (J.).
Duchamp (J.).
Dufau (E.).
Fabre (I.).
Girardeau (M.).
Guillot (G.).
Guiton (F.).
Lardé (Camille).
Mauriceau (L.).
Molinié (B.).
Monceaux (L.).
Morand (H.).
Raynal (R.).
Salembier (M.).
Vidry (G.).

Muller (12) :
Barey (Ch.).
Favereau (M.).
Guénier (A.).
Guilbot (E.).
Lemaire (P.).
Mathey (A.).
Michalet (J.).
Morin (A.).
Mougin (A.).

Nonorgues (A.).
De Witte (R.).
Péligry (J.B.).

Malgat (11) :
Delhomme (A.).
Despinardes (J.).
Doudard (J.).
Durand (R.).
Garcelon (L.).
Huet (F.).
Huet (Henri).
Massaly (H.).
Pellier (A.).
Raynaud (V.).
Thibault (H.).

Mathieu (13) :
Ansanay-Riond (J.).
Baldy (J.).
Barnabé (C.).
Favier.
Cantarel (F.).
Coucheron (H.).
Gauthier (R.).
Lafay (A.).
Lardièrre (R.).
Lecordonnel (J.-P.).
Ledieu (L.).
Mahmoud Mohamed Ei Ghali.
Olivier (P.).

Mauger (1) :
Favier (Pierre).

Nicolai (2) :
Donadieu (M.).
Thépenier (N.).

Noireaux (44) :
Barrat (P.).
Bastide (G.).

Bastion (A.).
 Benaud (J.).
 Bertau (R.).
 Bled (A.).
 Boulert (R.).
 Carayol (E.).
 Carrier (E.).
 Chambost (J.M.).
 Chastaing (A.).
 Chautard (A.).
 Culot (P.).
 Douet (J.).
 Fereyre (E.).
 Fournier (P.).
 Freixes (S.).
 Garnier (A.).
 Jarnis (G.).
 Girault (E.).
 Hassen ben Salem Kraiem.
 Heuzé (H.).
 Jacquet (P.).
 Jandot (E.).
 Julio (Th.).
 Jullien (L.).
 Laurent (E.).
 Lazaro (L.).
 Lecomte (F.).
 Lefebvre (G.).
 Léger (J.).
 Lescalier (J.).
 Malésieux (A.).
 Michel (A.).
 Mustapha ben Mohamed Larnaout.
 Pasquier (A.).
 Pinet (J.).
 Reynès (F.).
 Riau (J.).
 Ricci (A.).
 Roussaux.
 de Sainte-Agathe (J.).
 Thébault (L.).
 Trouillet (A.).

Olivier (1) :

Porcheron (A.).

Pillon (1) :

Guy (Louis).

Roy (Georges) (4) :

Bargoin (J.B.).
 Faure (J.).
 Gautier (R.).
 Le Stang (J.).

Robert (Maurice) (7) :

Benoît (Edouard).
 Cartoux (E.).
 Guilhot (E.).
 Pialat (P.).
 Sabiani (X.).
 Serres (L.).
 Vidil (V.).

Sabier (1) :

Baudoin.

Scapini (64) :

Arnaud (F.).
 Barrallon (A.).
 Battesti (P.).
 Benharoche.
 Bérard (C.).
 Blondeau (P.).
 Boéri (J.B.).
 Bonnardin (P.).
 Boudault (P.).
 Bourdon (L.).
 Bozellec (Y.).
 Bridoux (R.).
 Brissonnet (L.).
 Cagneul.
 Chassagny (T.).
 Marcelin (C.).
 Cyssau (Omer).
 Delafosse (G.).
 Delahaie (E.).
 Delattre (L.).

Donchet (A.).
 Dubois (A.).
 Feuillet (A.).
 Flandias (J.A.).
 Garcin (M.).
 Grangier (C.).
 Guibaud (J.).
 Hénaff (H.).
 Johannsen (R.).
 Junqua.
 Lagarde (P.).
 Larue.
 Lecaudey (H.).
 Lemée (E.).
 Levêque (J.).
 Lhomme (F.).
 Machavoine (Ch.).
 Martin (G.).
 Moreau (A.).
 Navaron (B.).
 Parvillers (L.).
 Pëigné (J.).
 Petitpeix (L.).
 Pialoux (H.).
 Pierret (A.).
 Plénacoste (J.B.).
 Pot (Ed.).
 Reulet (L.).
 Richard (R.).
 Roillet (J.).
 Rousé (Clovis).
 Salvanès (L.).
 Sauvage (F.).

Tanis (J.).
 Tauzia (J.).
 Teilhet (Th.).
 Thévenard (G.).
 Thierry (P.).
 Touzet (J.).
 Trémeau (P.).
 Vachon (Ch.).
 Vallier (E.).
 Vincent (J.).
 Vray (L.).

Secch (1) :

Donzelot (Ch.).

Sibiril (9) :

Argouach (G.).
 Bakour (Smaïl).
 Guillou (L.).
 Labat (J.M.).
 Larher (V.).
 Le Callonnet (P.).
 Le Dain (J.).
 Masson (R.).
 Stéphan (P.).

Thomas (1) :

Delforge.

Thulliez (2) :

Briffaut (J.).
 Bouillard (L.).

Délégué de la Départementale des Alpes-Maritimes (Hébrard) : 35.

Alloi (J.).
 Barbier (P.).
 Bertoni (Bruno).
 Billoud (Louis).
 Bompuis (Marc).
 Bon (Antonin).

Bruley.
 Chambert (L.).
 Christophe (M.).
 Delille.
 Draperi (Jacques).
 Draperi (Jean).

Fabre (Antoine).	Moulet (Ch.).
Félix (Marius).	Palmaro (L.).
Gaetti (Séraphin).	Pasquier (Th.).
Gauch (V.).	Pons (J.).
George (Léon).	Roche (L.).
Graglia (J.).	Rosso (H.).
Grattepain (A.).	Rouquette (P.).
Grimaldi (M.).	Roy (Jean).
Invernizzi (A.).	Vernhes (J.B.).
Isnardy (J.).	Vichet (M.).
Mondoloni (P.).	Victorin (I.).
Mouisset (A.).	

Délégué de la Départementale des Bouches-du-Rhône (Dupuy M.) : 14.

Bathelier (F.).	Félix (M.).
Bicheron (M.).	Jeames (J.).
Chaullier (C.).	Maille (G.).
Cholau (M.).	Michel (E.).
Corazza (A.).	Rieu (C.).
Debatisse (G.).	Roubaud (A.).
Fargier (L.).	Scotto di Rinaldi.

Délégué de la Régionale de Bordeaux (Marcq) : 3.

Guibert (Yvan).	Paradis (G.).
Marquette (Louis).	

Délégué des Sections du Gers et des Hautes-Pyrénées (Chalendar) : 9.

Cayrel (J.).	Lajouane (F.).
Ducos (L.).	Massé (Jean).
Duffaut (P.).	Passerieu (A.).
Fourcade (J.M.).	Viala (L.).
Lacourt (L.).	

Délégué du Finistère : 11.

Bellec (Y.).	Kromer (L.).
Bénéat (Y.).	Le Borgne (L.).
Coat (J.).	Le Cocq (A.).
Garrec (J.).	Nicolas (François).
Jung (P.).	Prigent (J.M.).
Kerneis (P.).	

Délégué de la Départementale de la Haute-Garonne (Calmès) : 14.

Alibert (Fernand).	Nazaire (F.).
Campardon (Célestin).	Richou (F.).
Delmas (G.).	Roussigné (J.).
Germa (F.).	Soubié (L.).
Lannes (Ed.).	Vigouroux (A.).
Laurent (F.).	Balansa (J.).
Monnier (F.).	Reynès (L.).

Délégué de la Départementale du Lot-et-Garonne (Galis) : 8.

Bazas.	Dajieu (J.).
Bourdieu (F.).	Deville (P.).
Bousquet (V.).	Marche (P.).
Camery (D.).	Paris (G.).

Délégué de la Départementale du Rhône (Mulsant) : 17.

Badel (P.).	Dutrève (J.C.).
Barday (Cl.).	Finet (L.).
Blanc (A.).	Gerbelli (G.).
Bonnetain (J.M.).	Girard (J.M.).
Bouton (P.).	Guerry (J.).
Cachet (J.).	Piot (Philippe).
Chambéron (J.B.).	Rochette (A.).
de Diégo (F.).	Rolando (L.).
Dormont (A.).	

Délégué de la Régionale du Nord (Planquette) : 10.

Boé (Auguste).	Graux (A.).
Charles (Henri).	Mariet (V.).
Coniat (Ed.).	Muret (L.).
Demalaine (H.).	Nicolai (P.).
Duforest (R.).	Vanluggène (P.).

Délégué de la Régionale de l'Ouest (Dallet) : 8.

Chaigneau.	Martineau (J.L.).
Coignoux (E.).	Raveleau (M.).
Gauthier (E.).	Robin (V.).
Lambert (L.).	Turcat (L.).

Délégué de la Départementale de la Seine-Inférieure (Angot) : 31.

Adam (Léon).	Lecomte (Gaston).
Bachelet (C.).	Leroy (M.).
Bayle.	Lesade (M.).
Bellenger (E.).	Mauconduit (J.).
Berrod (F.).	Motte (E.).
Dupont (E.).	Péret (M.).
Dupuis (J.).	Petit (A.).
Fessard (G.).	Picot (G.).
Feugray (J.).	Prevel.
Frère (E.).	Quesne (H.).
Gille (R.).	Rost (E.).
Girou (Auguste).	Simon (A.).
Godard (R.).	Vervort (J.-L.).
Hédouin (R.).	Vincent (G.).
Le Barzic (E.).	Viel (L.).
Leblond (A.).	

Délégué de la Départementale de Saône-et-Loire (Philippe) : 3.

Champagnon (H.).	Laboulais (H.).
Giloux (P.).	

Délégué de la Départementale du Tarn (Satgé) : 16.

Blatgé (Casimir).	Huc (P.).
Cabrol (J.).	Massot (A.).
Cailleau (G.).	Maury (G.).
Cancé (J.).	Montalan (A.).
Dardié (G.).	Rivemale (J.).
Enjalbert (J.).	Saint-Marty (J.-L.).
Estienne (A.).	Séverac (A.).
Geniès (C.).	Vidal (A.).

DANS NOS MAISONS DE REPOS

Nous publions ci-après la liste des camarades qui séjourneront, cette année, dans nos Maisons de Repos, avec indication de la villa qu'ils occuperont.

Dans le cas où nos camarades désireraient correspondre entre eux, ils trouveront leurs adresses respectives dans notre Annuaire.

FRANCEVILLE-PLAGE (Calvados)

Mois de Juin

PAVILLON A		PAVILLON B	
1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine	1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1.	1.	1.	1.
2.	2.	2.	2. Carudel
3.	3.	3.	3.
4.	4.	4.	4.
5.	5.	5. Aubert	5. Aubert
		6.	6. Frère

PAVILLON C		PAVILLON D	
1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine	1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Garcelon	1. Garcelon	1. Bailly	1. Bailly
2.	2.	2.	2.
3.	3.	3.	3.
4.	4.	4.	4.
5.	5.	5.	5. Fillion
6.	6.	6.	6.

Mois de Juillet

PAVILLON A		PAVILLON B	
1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine	1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Laboulais	1. Laboulais	1. Valdant	1. Valdant
2. Cochet	2. Feugray	2. Carudel	2. Dupuis (J.)
3.	3. Lancon	3.	3. L'Hermitte
4. Guilpain	4. Guilpain	4. Cochon	4. Cochon
5. Polette	5. Polette	5. Aubert	5.
		6. Frère	6. Cochereau

PAVILLON C		PAVILLON D	
1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine	1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Garcelon	1. Houdré	1. Bailly	1. Hourcade
2. Vivin	2. Vivin	2. Bois	2. Lapotre
3.	3. Hachez	3. Hatet	3. Hatet
4. Lemarchand	4. Lemarchand	4. Castel	4. Castel
5.	5. Léger (J.)	5. Fillion	5. Delhomme
6. Girard	6. Girard	6. Talmard	6. Trubert

Mois d'Août

PAVILLON A		PAVILLON B	
1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine	1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Gresle	1. Gresle	1. Gautier	1.
2. Feugray	2.	2. Dupuis (J.)	2. Padois
3. Manigault	3. Manigault	3. L'Hermitte	3. Desseignes
4. Rousseau	4. Jouguelaire	4. Gilles	4. Gilles
5. Dantroux	5. Dantroux	5. Lancon	5. Berthet
		6. Cochereau	6. Coulard

PAVILLON C		PAVILLON D	
1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine	1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Houdré	1. Molinier	1. Hourcade	1. Julie
2. Léger (R.)	2. Léger (R.)	2. Lapotre	2. Renould
3. Hachez	3. Bonamy	3. Joseph	3. Joseph
4. Garceau	4. Garceau	4. Webber (G.)	4. Webber (G.)
5. Léger (J.)	5. Nicolas (A.)	5. Delhomme	5. Sabier
6. Kolb	6. Kolb	6. Secch	6. Royneau

Mois de Septembre

PAVILLON A		PAVILLON B	
1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine	1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1.	1.	1.	1.
2.	2.	2.	2.
3.	3.	3. Desseignes	3.
4.	4.	4.	4.
5. Polette	5.	5. Berthet	5.
		6.	6.

PAVILLON C		PAVILLON D	
1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine	1 ^{re} Quinzaine	2 ^e Quinzaine
1. Molinier	1.	1.	1.
2. Maguet	2. Maguet	2. Renault	2.
3. Bonamy	3.	3.	3.
4.	4.	4.	4.
5. Nicolas (A.)	5.	5. Sabier	5.
6.	6.	6. Royneau	6.

CHATELAILLON (Charente-Inférieure).

Du 15 Juin au 11 Juillet

- Logement 1. — Villa Margarett (rue de la Rochelle) : ...
 Logement 2. — Villa Bohême (rue Urbain-Grandier) : *Le Gouar.*
 Logement 3. — Villa M. Mars (rue Urbain-Grandier) : *Tricaud.*
 Logement 4. — Villa Solitude (rue des Tamaris) : *Charpentier.*

Du 12 Juillet au 6 Août

- Logement 1. — Villa Margarett : *Buisson.*
 Logement 2. — Villa Bohême : *Marinèche.*
 Logement 3. — Villa M. Mars : *Girardeau.*
 Logement 4. — Villa Solitude : *Caudron.*

Du 7 Août au 3 Septembre

- Logement 1. — Villa Margarett : *Dupic.*
 Logement 2. — Villa Bohême : *Pauvert.*
 Logement 3. — Villa M. Mars : *Boucq.*
 Logement 4. — Villa Solitude : *Huet.*

Du 4 Septembre au 30 Septembre

- Logement 1. — Villa Margaret : *Jannot.*
Logement 2. — Villa Bohême : ...
Logement 3. — Villa M. Mars : *Charrière.*
Logement 4. — Villa Solitude : *Izembard.*

GERARDMER (Vosges)

Du 15 Juin au 8 Juillet

- Chez M. Defranoux (rue Gérard-d'Alsace) : *Dolmière.*
Chez Mlle Marthe Remy (rue Gérard-d'Alsace) : *Tremège.*
Chez M. Charles Bedel (102 bis, rue Haute) : ...

Du 9 Juillet au 31 Juillet

- Chez M. Defranoux : *Beaucourt.*
Chez Mlle M. Remy : *Lefebvre.*
Chez M. Charles Bedel : *Couesnon.*

Du 1^{er} Août au 23 Août

- Chez M. Defranoux : *Salembier.*
Chez Mlle M. Remy : *Guérin.*
Chez M. Charles Bedel : *Cousin.*

Du 24 Août au 15 Septembre

- Chez M. Defranoux : *Levesque.*
Chez Mlle Marthe Remy : *Mariani.*
Chez M. Charles Bedel : *Vock.*

MALO-LES-BAINS (Nord)

Du 15 Juin au 15 Juillet

- Chez Mme Blanckaert (115, rue Pasteur) : *Liénard.*
Chez Mme Fourmestreaux (103, rue des Poilus) : ...

Du 16 Juillet au 15 Août

- Chez Mme Blanckaert (115, rue Pasteur) : *Dubos.*
Chez Mme Fourmestreaux (103, rue des Poilus) : *Bôé.*

Du 16 Août au 15 Septembre

- Chez Mme Blanckaert (115, rue Pasteur) : *Glorieux.*
Chez Mme Fourmestreaux (103, rue des Poilus) : *Peltier.*

ROYAT-LES-BAINS (Puy-de-Dôme)

Du 15 Juin au 8 Juillet

- Chez M. Genillier (Allée Parc Bargoin) : *Cohn.*
Chez Mme Kuhn (Villa des Anglais) - *Beauchemin.*

Du 9 Juillet au 31 Juillet

- Chez M. Genillier : *Arhuo.*
Chez Mme Kuhn : *Michon.*

Du 1^{er} au 23 Août

- Chez M. Genillier : *Denis.*
Chez Mme Kuhn : *Saulnier.*

Du 24 Août au 15 Septembre

- Chez M. Genillier : *Loulergue.*
Chez Mme Kuhn : *Michel Félix.*

SAINTE-MAXIME (Var)

Juin

- Logement 1. — Rez-de-chaussée (1 chambre) : ...
Logement 4. — 1^{er} étage (une chambre) : ...
Logement 2. — Rez-de-chaussée (2 chambres) : ...
Logement 3. — Rez-de-chaussée (2 chambres) : *Delafosse.*

Juillet

- Logement 1. — Rez-de-chaussée : *Roubaud*.
Logement 4. — 1^{er} étage : *Coué*.
Logement 2. — Rez-de-chaussée : *Finet*.
Logement 3. — 1^{er} étage : *Rieux*.

Août

- Logement 1. — *Dufour*.
Logement 4. — *Nazaire*.
Logement 2. — Du 1^{er} au 15 août : *Finet*.
 Du 16 au 31 août : *Thiriet*.
Logement 3. — *Lacotas*.

Septembre

- Logement 1. — *Boudra*.
Logement 4. — Du 1^{er} au 15 septembre : *Jacquet*.
Logement 2. — *Petitdidier*.
Logement 3. — *Peligry*.

VALS-LES-BAINS (Ardèche)

Du 15 Juin au 8 Juillet

- 1^{er} logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) : *Pinasseau*.
2^e logement : Villa Bel-Air (M. Boudhinon) : *Freixes*.

Du 9 Juillet au 31 Juillet

- 1^{er} logement : Villa Bel-Air : *Estienne*.
2^e logement : Villa Bel-Air : *Martin A.*

Du 1^{er} au 23 Août

- 1^{er} logement : Villa Bel-Air : *Lambert P.*
2^e logement : Villa Bel-Air : *Peyron*.

Du 24 Août au 15 Septembre

- 1^{er} logement : Villa Bel-Air : *Lemée*.
2^e logement : Villa Bel-Air : *Guilhot*.
-

Nous portons à la connaissance de nos camarades qu'il reste quelques logements vacants dans nos différentes stations de repos :

A FRANCEVILLE-PLAGE (Calvados) :

Au mois de Juin : de nombreux logements.

*En Juillet : 1^{re} quinzaine : 1 logement au Pavillon A.
 1 logement au Pavillon B.
 2 logements au Pavillon C.*

*En Août : 2^e quinzaine : 1 logement au Pavillon A et
 1 logement au Pavillon B.*

*En Septembre : 1^{re} quinzaine : 4 logements au Pavillon A.
 4 logements au Pavillon B.
 2 logements au Pavillon C.
 3 logements au Pavillon D.
 2^e quinzaine : 5 logements au Pavillon A.
 6 logements au Pavillon B.
 5 logements au Pavillon C.
 6 logements au Pavillon D.*

A CHATELAILLON (Charente-Inférieure) :

*Du 15 Juin au 11 Juillet : Villa Margarett (rue de la Rochelle) :
1 logement comprenant :*

1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chambres.

*Du 4 au 30 Septembre : Villa Bohème (rue Urbain-Grandier) :
1 logement comprenant :*

1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chambres (3 lits).

A GERARDMER (Vosges) :

*Du 15 Juin au 8 Juillet : chez M. Ch. Bedel (102 bis, rue Haute) :
1 logement comprenant :*

1 cuisine-salle à manger et 2 chambres.

A MALO-LES-BAINS (Nord) :

*Du 15 Juin au 15 Juillet : chez Mme Fourmestaux (103, rue des
Poilus) : 1 logement comprenant :*

1 cuisine-salle à manger et 2 chambres.

A ROYAT-LES-BAINS (Puy-de-Dôme) :

Du 15 Juin au 8 Juillet : chez Mme Kuhn, Villa des Anglais
(21, boul. Bazin) : 1 logement comprenant :
1 cuisine, 1 salle à manger, 2 chambres.

A SAINTE-MAXIME (Var) :

En Juin : Logements 1, 4 et 2.
En Septembre (du 15 au 30) : Logement 4.

T. S. F.

Nous rappelons que nos camarades peuvent disposer de deux postes de T.S.F. pour deux résidences différentes, sans payer la taxe prévue, à condition qu'au moment de leur déclaration ils prennent l'engagement de ne se servir de ces postes que pour leur usage personnel.

LE LIVRE PARLÉ

Extraits de lettres de camarades nous exprimant leur satisfaction de posséder le « Livre Parlé » :

Des camarades RAYNAL et CORBEL, d'Etables (Côtes-du-Nord) :

« ... Nous avons essayé les deux appareils, ils vont très bien. L'audition des disques est d'une parfaite tenue et vraiment on croirait entendre la voix humaine. Il faut espérer que l'U.A.G. intensifiera cette propagande parmi les camarades sceptiques, car cette invention nous permet de nous rendre un peu plus indépendants, ce qui pour nous est énorme. Plus nous serons, plus nous aurons de « Livres parlés » à notre disposition.

« Nous tenons à remercier l'U.A.G. de cette heureuse initiative et nous vous prions de croire... »

Du camarade CROUZILLAC, de Murviel-les-Béziers (Hérault) :

« J'ai l'honneur de vous retourner le livre parlé si intéressant « Kalaat Allah ». Que de plaisir et d'intérêt nous procurent toutes ces écoutes que l'on désirerait plus souvent renouveler.

« Avec tous mes remerciements pour vos envois du « Livre Parlé », veuillez agréer... »

LOTÉRIE NATIONALE

Que nos camarades disent et répètent autour d'eux qu'acheter des dixièmes des Gueules Cassées, c'est acheter en faveur de l'Union des Aveugles de Guerre. Qu'ils préviennent leurs amis et connaissances de la confusion que certaine Association peut faire établir en laissant supposer qu'elle représente les Aveugles de Guerre.

LÉGION D'HONNEUR

Par décret du 28 avril 1939, publié au *Journal Officiel* du 5 mai 1939, a été promu au grade d'officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, notre camarade Pelletier (Alix-Jean-Alphonse), ancien caporal du 42^e Régiment d'Infanterie.

BIBLIOTHÈQUE BRAILLE

Il reste encore quelques romans en double dont la liste a été publiée dans le Bulletin de février 1939.

Voici une nouvelle liste de doubles en bon état :

LITTÉRATURE :

1000.	BOEGNER (Marc). En souvenir de Jean Monod.	1 vol.
1028.	BOILEAU. Le Lutrin.	1 vol.

1045. BOSSUET. Sermon sur la mort. 1 vol.
 1004. BUFFON. Discours sur le style. 1 vol.
 *1038. DIDEROT. Lettres à Mlle Volland. 1 vol.
 1078. DROUIN (Henri). La vie de Louis Pasteur. 7 vol.
 *1081. ELLIC. Pasteur. 1 vol.
 1046. EMARD (Paul). Maître René Dumont, chapelain de Saint-Rémy des Quinze-Vingts. 1 vol.
 *1110. GIDE (André). Retour de l'U.R.S.S. 2 vol.
 1054. MAUROIS (André). Vie de Disraëli. 10 vol.
 *1072. — Lyautey. 6 vol.
 1051. METTERNICH (Princesse de). Souvenirs. 8 vol.
 *1074. PITROIS (Yves). Lincoln. 5 vol.
 *1042. POURTALES (Guy de). La Vie de Franz Liszt. 8 vol.
 1061. ROLLAND (Romain). Grétry. 1 vol.

POÉSIE :

1222. GAUTHIER (L.). La Chanson de Roland. 5 vol.
 1205. HUGO (Victor). Le Sacre de la Femme, le Petit Roi de Galicie (2 poèmes de la Légende des Siècles). 1 vol.
 1206. HUGO (Victor). Les Rayons et les Ombres. 5 vol.
 1224. — La Légende des Siècles. 1 vol.
 1211. RABINDRANATH TAGORE. L'offrande lyrique. 1 vol.
 1234. De RONSARD à Du BELLAY. 1 vol.

PHILOSOPHIE :

2032. ALAIN. Doctrine d'Auguste Comte. 1 vol.
 *2004. BERGSON. Essai sur les données immédiates de conscience. 5 vol.
 2034. — Le rire. 5 vol.
 2005. BERNARD (Léon). A qui aime la vie. 1 vol.
 2083. BOSSUET. Méditations sur l'Evangile. 8 vol.
 2037. DUHAMEL. La possession du Monde. 5 vol.
 2009. ELOY (Jules). La Voix et le Caractère (causerie). 1 vol.
 2025. JAMES (W.). Précis de psychologie. 11 vol.
 *2011. LA ROCHEFOUCAULD. Maximes. 2 vol. ou 5 vol. int.
 2012. MARC AURELE. Les Pensées. (Trad. de Michaud). 5 vol.
 *2013. METCHNIKOFF. Essais optimistes. 1 vol.
 2014. PASCAL. Les Pensées. 14 vol.
 *2026. POINCARÉ (Henri). La valeur de la science. 6 vol.
 2023. ROUSSEAU (J.-J.). Emile, livre I. 2 vol.
 2024. — Emile, livre IV. 8 vol.
 *2051. WAGNER (Ch.). La Vie simple. 5 vol.
 2072. X... Médaille miraculeuse. 1 vol.

COMMERCE :

2182. SELTENSPERGER. Comptabilité, avec 6 tableaux de livres de comptabilité. 1 vol.

HISTOIRE :

- *2232. AUBERT (H.). Légendes mythologiques. 4 vol. sur 6
 *2238. BAINVILLE (J.). Histoire de deux peuples. 5 vol.
 2216. CAMBON (J.). Notre avenir. 8 vol.
 2249. CANONGE (Général). Maréchal Duc de Luxembourg. 5 vol.
 *2224. LACLEF et BERGERON. Histoire de France. 7 vol.
 2256. LARTIGUE (Jean). Autour de la révolution chinoise. 2 vol.
 2205. LAVISSE (Ernest). Histoire de France (cours moyen). 5 vol.
 *2206. LENOTRE. Vieilles maisons, vieux papiers. 1 vol.
 2207. — La petite histoire (collectionneur de géants). 1 vol.
 2225. LEVRAULT. L'Histoire. 5 vol.
 *2259. NOLHAC (P. de). Marie-Antoinette. 8 vol.
 2210. PAOLI (Xavier). Alphonse XIII (Extr. de "Leurs Majestés"). 1 vol.
 2237. ROBERT (Henri). La Grande Catherine. 1 vol. point écrasé
 2211. SEIGNOBOS. Cours d'Histoire moderne. 16 vol.
 2251. — Histoire Nationale. 12 vol.
 2265. SOUMI TCHANG. Souvenirs de la révolution chinoise. 6 vol.
 2212. VOLTAIRE. Histoire de Charles XII. 9 vol.

LIVRES DE LA GUERRE 1914-1918 :

- *2312. DUHAMEL (G.). Entretiens dans le tumulte. 6 vol. pt écrasé
 2302. DURKEIM et DENIS. Qui a voulu la guerre ? 2 vol.
 *2320. GAUDY. L'Agonie du Mont Renaud. 5 vol.
 *2304. MADELIN (L.). Le Chemin de la Victoire. 12 vol.
 2305. PEGOUD. Les carnets de Pégoud. 1 vol.
 *2313. PIERREFEU (Jean de). G.Q.G. Secteur n° 1 13 vol.
 *2307. RIVET (Charles). Le dernier Romanoff. 6 vol.
 2310. VALÉRY RADOT. Journal d'un volontaire d'un an au 10^e de ligne (1870). 4 vol.

Chronique de l'U. A. G.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Denis, de Riou-des-Landes (Landes), nous font part de la naissance de leur 5^e enfant, né le 5 avril 1939.

Notre camarade et Mme Le Beuvant, de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), nous font part de la naissance de leur fille, née le 5 mai 1939.

Notre camarade Deltor, de Querbé (Aveyron), nous fait part de la naissance de son 4^e petit-fils.

Notre camarade et Mme Le Stang, de Langonnet (Morbihan), nous font part de la naissance de leur fille, Simone, née le 13 mai 1939.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Gatillon, de Saint-Cyr-sur-Loire (I.-et-L.), nous fait part du mariage de sa fille Odette avec M. Léo Huet, célébré le 8 avril 1939.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès de :

Notre camarade Michalet Joseph, de Lyon (Rhône), décédé le 4 mai 1939, à l'âge de 44 ans.

Né le 15 mars 1895, à La Mulatière (Rhône), caporal-fourrier au 157^e Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 29 mars 1916 à Verdun. Réformé à 100 pour 100 article 10 pour cécité, Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire, il laisse deux enfants.

Notre camarade Monfort, du Havre (Seine-Inférieure), décédé le 8 mai 1939, à l'âge de 46 ans.

Né le 3 avril 1893, à Fontaine-Milon (M.-et-L.), soldat au 149^e Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 29 mai 1915 à Notre-Dame-de-Lorette. Réformé à 200 pour 100 articles 10 et 12 pour cécité, amputation de la main droite et blessures multiples, Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire, il laisse une veuve et un enfant.

Du père de notre camarade Hédouin Raoul, d'Ocqueville (Seine-Inférieure), décédé le 30 avril, dans sa 74^e année.

De la belle-mère de notre camarade Goussé, de Craon (Mayenne), décédée à l'âge de 85 ans.

De la femme de notre camarade Moron, de Saint-Hilaire-Saint-Florent (M.-et-L.), décédée le 14 avril 1939.

De la mère de notre camarade Courty, de Vendin-le-Viel (P.-de-C.), décédée le 27 mars, à l'âge de 61 ans.

De la belle-mère de notre camarade Pagenel, de Clichy (Seine), le 7 mai, à l'âge de 72 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

COTISATIONS 1939

Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement :

Meunier J., 10 frs ; Bézard, 5 ; Josse, 5 ; Arona Marigor, 5 ; Manigault, 20 ; Correger, 10 ; Josset, 5 ; Fusilier, 10 ; Christophe, 5.

Cotisations

Delaplace L., Joseph E., Poulain, Sciellour, Demalaine, Dussaud, Vray, Bezard, Josse, Videmont, Quinquis, Arona Marigor, Perret, Bitsch, Manigault, Correger, Ricci, Charles F., Castagne, Courty, Agutte, Mordrelle, Josset, Fusilier, Colas, Graglia, Loistron, Christophe, Roche A., Sabiani, Michel A., Beauquesne, Clément R., Videmont, Pisson, Charente, Chomarat, Balansa, Agnus, Corlobé, Félix M., Bouchepillon, Beaume, Barbier G., Barriol, Guérin G., Gatuving, Bondon, Lavaur, Piette, Delmas G., Arsac, Anquetil, Vincendo.

Procès-verbal

de la réunion du Conseil d'administration du 27 avril 1939

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Conan.

Sont présents : Conan, Izaac, Leveau, Amblard, L'Evesque, Bar-doux, Bertrand, Bloncourt, Bois, Brusson, Cabasson, Céré-Labourdette, Courteix, Derunder, Evrat, Fauvel, Favret, Grillet, Lagarde, Lauté, Malgat, Muller, Nicolai, Noireaux, Robert M., Roy G., Satgé.

M. de Traversay, Président, et M. Iweins, membre du Comité d'Action, M. Oscar Bloch, trésorier-adjoint.

Excusés : Guillam, Laffargue, Scapini.

A l'ouverture de la séance, le Président fait connaître que cette réunion, qui a lieu avant la Commission de l'Assemblée Générale, a surtout pour but de régler certaines affaires d'ordre administratif.

1^o Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 4 mars 1939 est adopté à l'unanimité.

2^o Les situations financières de février et mars 1939 sont adoptées à l'unanimité.

3^o Le Conseil prend ensuite les délibérations suivantes :

« Constatant qu'il s'est élevé des difficultés avec MM. les Conservateurs des Hypothèques pour arriver aux radiations des inscriptions de privilèges et hypothèques, prises au profit de l'Association pour garantir les prêts consentis par elle,

« Le Conseil donne spécialement pouvoirs à M. Gaston L'Evesque, son trésorier, aux effets ci-après :

« Toucher et recevoir de qui il appartiendra le remboursement de tout prêt consenti par l'Association.

« De toutes sommes reçues, donner toutes quittances et décharges, consentir mentions et subrogations avec ou sans garantie, donner mainlevée avec désistement de tous droits de privilège, hypothèques, actions résolutoires ou folles enchères et autres, et consentir la radiation de toutes inscriptions, transcriptions, saisies, oppositions et autres empêchements quelconques, le tout avec ou sans constatation de paiement, remettre tous titres et pièces, en retirer décharge,

« Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et procès-verbaux, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire. »

Adopté à l'unanimité.

« Le Conseil d'Administration de l'U.A.G.,

« Après avoir pris connaissance des comptes présentés par M^e Chardon, notaire à Paris, relativement à l'administration qu'il a eue de la succession de Mme Goldenberg, née Garbowska, décédée en son domicile, à Paris, 30, avenue Marceau, le 27 novembre 1935, et ce, en vertu d'une ordonnance de M. le Vice-Président du Tribunal Civil de la Seine, en date du 19 mars 1936,

« Décide à l'unanimité d'approuver entièrement et sans aucune réserve les comptes de M^e Chardon relatifs à la succession de Mme Goldenberg et dont une copie a été déposée au rang des minutes de M^e Champetier de Ribes, notaire à Paris, le 12 octobre 1938, lesdits comptes présentant un solde actif de quarante et un mille cent soixante-treize francs quarante centimes (41.173 fr. 40),

« Déclare à l'unanimité que ledit M^e Chardon a fidèlement rempli la mission qui lui avait été confiée, et par suite lui donne décharge entière et définitive de l'administration qu'il a eue des biens de la succession de Mme Goldenberg,

« Délègue tous pouvoirs, si besoin était, à M. Marius Vallée, principal clerc de notaire, demeurant à Paris, 28, rue Boissy-d'Anglas, à l'effet de réitérer par acte authentique l'approbation et la décharge qui viennent d'être consenties. »

Adopté à l'unanimité.

4^o Lecture est donnée des demandes d'adhésion à l'U.A.G. de :

FUSILIER Joseph, 336, avenue de Tivoli, Le Bouscat (Gironde), 100 pour 100 art. 10, titre définitif, carte du Combattant, bénéficiaire du statut.

JOUBIN Alexandre, Le Teilleul (Manche), 100 pour 100 art. 10, titre définitif, carte du Combattant, bénéficiaire du statut.

Ces camarades remplissant les conditions sont admis membres titulaires de l'Union.

Le Conseil approuve à l'unanimité le remboursement de 745 frs de la Caisse-Maladie, au camarade V..., victime civile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h. 15.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 Avril 1939

L'Assemblée Générale annuelle de l'Union des Aveugles de Guerre a eu lieu le dimanche 30 avril 1939, à 9 h. 15, dans la Maison des Aveugles de Guerre, 49, rue Blanche, sous la présidence de Conan, Président de l'U.A.G.

205 camarades assistaient à la séance.

Dès l'ouverture de la séance, le Président exprime sa satisfaction de tenir pour la première fois l'Assemblée Générale dans notre Maison et remercie tous les camarades qui sont venus nombreux à cette réunion.

Il fait ensuite procéder, à l'appel des noms des 38 camarades décedés pendant l'exercice écoulé et une minute de silence est observée.

Le rapport moral sur l'exercice 1938, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

M. Mayer, Commissaire aux Comptes, lit son rapport et donne la conclusion proposée d'adopter sans réserve le bilan et le rapport financier.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et le Président remercie M. Mayer de son amicale collaboration.

Lecture est donnée de la liste des pouvoirs : pouvoirs reçus, 1.342 ; pouvoirs nuls, 5 ; pouvoirs valables, 1.337.

Avant de passer au vote des différents vœux émis par les Commissions de l'Assemblée Générale, Hébréard, Président de la Section des Alpes-Maritimes, au nom des Présidents des Sections de l'Union, dépose la motion suivante :

« A l'occasion du 20^e Anniversaire de notre Union, les Présidents « et Délégués des Régionales et Départementales de la France Continentale et de la France d'Outre-Mer, adressent unanimement, au « nom de tous leurs camarades Aveugles de Guerre, au Conseil d'Ad-

« ministration et au Bureau, leurs remerciements pour leurs persévérants efforts et les félicitent des résultats obtenus.

« Ils associent à ces remerciements les membres du Comité d'Action, leur exprimant leur reconnaissance et leur gratitude. »

Adopté par acclamations.

Il est procédé ensuite à l'examen des vœux de la :

COMMISSIONS DES PENSIONS

Rapporteur : CONAN

VŒU N° 1

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, font confiance au Conseil d'Administration et au Bureau de l'U. A. pour entreprendre d'urgence auprès des Pouvoirs publics l'action nécessaire afin que les Aveugles de guerre obtiennent le relèvement de l'allocation 5 bis et de l'allocation 6 en faveur des bénéficiaires du double article 10. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 2

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, font confiance au Conseil d'Administration et au Bureau de l'U.A.G. pour entreprendre d'urgence auprès des Pouvoirs publics l'action nécessaire pour le relèvement de la pension des veuves et aveugles de guerre. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 3

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, demandent au Conseil d'Administration et au Bureau de l'U.A.G. de saisir le moment opportun pour entreprendre de nouvelles démarches afin de faire obtenir le statut à tous les aveugles de guerre 100 % article 10, bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919, de celle du 24 juin 1919 et des lois subséquentes, qui n'ont pas été admis au bénéfice du décret du 17 juin 1938 (statut). »

(Adopté à l'unanimité.)

COMMISSION DES SERVICES INTERIEURS

Rapporteur : AMBLARD

VŒU N° 1

Prêts Maisons

« L'Assemblée ratifie la décision prise par le Conseil d'Administration du 17 décembre 1938, devant la hausse constante du prix de de la construction, et porte :

« de 17 à 20.000 frs les prêts consentis pour construction ou achat de maison familiale,

« de 10 à 12.000 frs les prêts pour agrandissements,

« de 5 à 6.000 frs les prêts pour réparations,

« le camarade ne pouvant, dans l'ensemble, emprunter une somme supérieure à 25.000 frs. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 2

(Additif au règlement de la Caisse-Maladie) :

« Les frais médicaux chirurgicaux et pharmaceutiques, seront remboursés au moment du décès du camarade dans les mêmes conditions que pour les aveugles de Guerre non bénéficiaires du statut. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 3

Allocations naissances

« L'Assemblée générale, décide de porter à 500 fr. l'allocation attribuée à l'occasion de la naissance d'un enfant. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 4

Maisons de Repos

« L'Assemblée générale, demande au Conseil d'Administration et à la Commission compétente de faire une nouvelle étude de la question des Maisons de Repos, les charge de procéder à un regroupement et à une limitation de celles-ci, et qu'en conséquence, en dehors de Franceville et de Sainte-Maxime, il ne soit choisi qu'une station, de préférence à la montagne où, par voie de location, un essai sera tenté. »

(Adopté à l'unanimité.)

COMMISSIONS DE PREVOYANCE ET D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : IZAAC

VŒU N° 1

« L'Assemblée générale, décide que les Aveugles membres associés de l'U.A.G. pourront, après avis favorable du Conseil d'Administration de l'Union, adhérer à la Caisse de Prévoyance. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 2

« L'Assemblée générale, ratifie le règlement de la Caisse de Prévoyance établi par le Conseil d'Administration du 15 octobre 1938, et donne mandat à son Conseil d'Administration de procéder, dans le courant de l'année prochaine, à des études susceptibles d'améliorer les modalités de la Caisse de Prévoyance, le contrat tel qu'il a été signé par l'U.A.G. et les membres adhérents à la Caisse restant la base formelle de l'opération. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 3

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, aspirant ardemment à l'organisation de la paix entre les Nations et sachant qu'une telle organisation exige au préalable une compréhension plus grande, non seulement entre les Gouvernements, mais aussi entre les Peuples,

« Emettent le vœu que soit largement enseignée dans les Ecoles françaises la langue internationale auxiliaire espéranto et, félicitant le Gouvernement français des efforts déjà faits, lui demandent d'inviter les autres Gouvernements du monde à faire preuve de la même volonté de compréhension mutuelle pour une collaboration universelle et désormais pacifique. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 4

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, demandent que des démarches soient effectuées auprès des Pouvoirs publics afin de répandre l'emploi de la planche à dessiner « Leveau » pour l'éducation des jeunes aveugles. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 5

Motion à l'American Legion :

« A l'occasion de la cérémonie du 28 avril, où l'« Union des Aveugles de Guerre » a ranimé la Flamme, les membres de l'U.A.G. ayant eu le grand plaisir et l'honneur de voir à côté de leur drapeau celui des Etats-Unis porté par des anciens combattants américains, adressent aux membres de l'American Legion leurs sentiments d'amicale fraternité et expriment au Président Roosevelt le déférent hommage des Aveugles de Guerre de France. »

(Adopté par acclamations.)

VŒU N° 6

« L'Assemblée générale, renouvelle à M. William Nelson Cromwell, Président de l'American Braille Press, ainsi qu'à M. Raverat, Secrétaire général, ses vifs remerciements pour la grande joie que le "Livre Parlé" apporte régulièrement aux aveugles de guerre. »

(Adopté à l'unanimité.)

COMMISSION DE PROPAGANDE

Rapporteur : GUILLAM

VŒU N° 1

« En prévision de l'Exposition de New-York, l'Assemblée générale émet le vœu, pour la propagande et le prestige de l'U. A. G., qu'une délégation comprenant des représentants de Paris et des sections de l'Union soit envoyée en Amérique à cette occasion. »

(L'Assemblée accepte cette proposition à l'unanimité, étant entendu que le Conseil en étudiera les modalités d'exécution.)

COMMISSION DES QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : GUILLAM

VŒU N° 1

« L'Assemblée générale demande : que des démarches soient renouvelées auprès des Pouvoirs publics afin que tous les enfants des Aveugles de Guerre soient admis Pupilles de la Nation, quelle que soit la date de leur naissance. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 2

« L'Assemblée générale demande : que les enfants des Aveugles de Guerre bénéficient des billets populaires accordant une fois par an des réductions de transport à chaque travailleur pour sa famille,

« et que les mêmes avantages soient accordés sur les chemins de fer et les bateaux en faveur des enfants des Aveugles de Guerre de l'Afrique du Nord et des Colonies pour un voyage annuel en France métropolitaine. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 3

« L'Assemblée générale demande : 1° Que le Conseil d'Administration intensifie ses démarches dans le but de faire obtenir aux Aveugles de Guerre, sur toutes les lignes des Sociétés subventionnées d'autocars, des avantages équivalents à ceux qui leur sont consentis sur les lignes du Réseau national des Chemins de fer ;

« 2° Si ces avantages ne peuvent leur être accordés intégralement que sur les cars remplaçant les lignes supprimées de la Société Nationale des Chemins de Fer, les autres Sociétés subventionnées leur accordent, au moins pour leur propre billet, des réductions équivalentes à celles accordées aux autres mutilés et admettent le principe de la gratuité totale pour le voyage de leur guide. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 4

« L'Assemblée générale, renouvelle son vœu antérieur demandant que la priorité soit accordée aux veuves des Aveugles de Guerre pour l'obtention d'un bureau de tabac de première classe. »

(Adopté à l'unanimité.)

VŒU N° 5

« L'Assemblée générale, demande que les démarches soient faites afin qu'au décès des aveugles de guerre il ne soit perçu aucun droit de succession sur le dernier trimestre de pension, et que la veuve perçoive le montant du trimestre en cours (pensions et allocations comprises). »

(Adopté à l'unanimité.)

COMMISSION DU BUDGET

Rapporteur : FAVRET

Le budget s'équilibrant aux recettes et aux dépenses à un total de 2.307.000 francs, est adopté à l'unanimité.

Il est ajouté à ce budget une prévision de recettes de 465.000 francs au titre de la Caisse de Prévoyance, contre une prévision de sorties de 250.000 francs pour le même chapitre.

Elections : M. de Traversay donne ensuite à l'Assemblée le résultat des élections pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration :

Inscrits	1.966
Votants	1.514
Bulletins blancs ou nuls.....	35
Suffrages exprimés	1.479

Ont obtenu :

Guillam	1.313	Bertrand	1.183
Fauvel	1.305	Grillet	1.174
Bardoux	1.304	Dallet	486
Muller	1.290	Mathieu	446
Noireaux	1.264	Sibiril	404
Derunder	1.251	Eiselé	363
Lauté	1.244	Olivier	319
Bois	1.187	Almey	210

En conséquence, sont élus membres du Conseil d'administration pour trois ans : Guillam, Fauvel, Bardoux, Muller, Noireaux, Derunder, Lauté, Bois, Bertrand, Grillet.

Le Président remercie l'Assemblée de l'excellente tenue de la réunion et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

**Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration
du 13 mai 1939**

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de Noireaux, doyen d'âge.

Sont présents : Amblard, Bardoux, Bois, Brusson, Céré-Labourdette, Conan, Courteix, Derunder, Fauvel, Favret, Grillet, Guillam,

Izaac, Leveau, L'Evesque, Malgat, Muller, Noireaux, Robert M., Roy G.

Excusés : Bertrand, Bloncourt, Cabasson, Evrat, Laffargue, Lagarde, Lauté, Nicolai, Satgé, Scapini.

Ont donné leurs pouvoirs :

à *Amblard* : Lagarde, Nicolai, Satgé.

à *Courteix* : Lauté.

à *Fauvel* : Evrat.

à *Favret* : Cabasson.

à *Leveau* : Bertrand.

Assistaient également à la séance :

Les camarades : Berthet, Briant, Cohn, Detoc, Mathieu, Rousseau, Olivier, Saillot, Thomas ;

MM. Bloch et Iweins. *Excusé* : M. de Traversay.

Noireaux est heureux de retrouver après l'Assemblée générale les anciens administrateurs, tous réélus. Il voit dans cette réélection une marque de confiance donnée par tous les membres de l'U.A.G., auxquels il adresse le salut du Conseil. Il félicite le Bureau, au nom des administrateurs, et espère qu'il continuera à travailler comme par le passé.

Conan, au nom de l'ancien Bureau, adresse quelques paroles de remerciements.

1° Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 27 avril mis aux voix est adopté à l'unanimité.

2° Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril est également adopté à l'unanimité.

3° Election du Bureau : Noireaux déclare avoir reçu 29 bulletins de vote, Scapini n'ayant pas voté.

Le résultat s'établit de la façon suivante :

Suffrages exprimés : 29.

Ont obtenu : Conan, 26 voix ; Amblard, 24 ; Guillam, 23 ; Izaac, 14 ; Leveau, 14 ; Favret, 11 ; Muller, 8 ; Lauté, 6 ; Noireaux, 5 ; Fauvel, 4 ; Bois, 3 ; Roy G., 2 ; Céré-Labourdette, 1 ; Courteix, 1 ; Grillet, 1 ; Nicolai, 1 ; Scapini, 1.

Noireaux déclare élus membres du Bureau : Conan, Amblard et Guillam qui ont obtenu la majorité absolue.

Un second tour sera nécessaire pour compléter le Bureau.

Noireaux fait savoir que Conan et Amblard reprennent temporairement leurs fonctions de Président et de Secrétaire général et Guillam celles de Vice-Président.

Au nom des élus, Conan remercie les camarades de la confiance qui leur est accordée et, regrettant que le Bureau ne soit pas constitué immédiatement, propose de fixer la date du second tour des élections au samedi suivant afin de ne pas perdre de temps.

Pour parer à ces inconvénients, Derunder demande qu'on revienne au système qui prévoit la déclaration de candidature. Plusieurs camarades répondent et la question sera examinée ultérieurement.

4° Election du Comité d'Action. — Le Comité d'Action est réélu dans son entier.

Conan félicite les membres présents et les remercie pour la tâche qu'ils ont accomplie. Il adresse à M. de Traversay, souffrant, les vœux du Conseil pour son prompt rétablissement.

M. Bloch regrettant également l'absence du Président du Comité d'Action, remercie le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il vient de témoigner aux membres de ce Comité et l'assure de son dévouement.

5° Renouvellement des Commissions. — Les Commissions sont établies ainsi :

Commission des Finances : Céré-Labourdette, Courteix, Favret, Izaac, Lauté, Leveau, Noireaux. MM. Bloch et de Traversay.

Commission de Caisse Fraternelle : Bois, Grillet, Malgat, Roy G.

Commission des Maisons de Repos : Bois, Courteix, Evrat, Grillet, Malgat, Robert M., Roy G.

Commission de Gestion : Céré, Courteix, Fauvel.

6° Le Conseil prend ensuite les délibérations suivantes :

« Le Conseil d'Administration de l'U.A.G. donne pleins pouvoirs à son trésorier M. Gaston L'Evesque, ou à son défaut à M. Oscar Bloch, trésorier adjoint, à l'effet de toucher le remboursement de tous titres amortis, effectuer tous emplois et remplois, soit de fonds ayant nature de capitaux, soit de fonds ayant nature de revenus, donner tous ordres de bourse à cet égard, signer toutes souscriptions. »

(Adopté à l'unanimité.)

« Constatant qu'il s'est élevé des difficultés avec MM. les Conservateurs des Hypothèques pour arriver aux radiations des inscriptions de privilèges et hypothèques, prises au profit de l'Association pour garantir les prêts consentis par elle,

« Le Conseil donne spécialement pouvoirs à M. Gaston L'Evesque, son trésorier, aux effets ci-après :

« Toucher et recevoir de qui il appartiendra le remboursement de tout prêt consenti par l'Association,

« De toutes sommes reçues, donner toutes quittances et décharges, consentir mentions et subrogations avec ou sans garantie, donner main-

levée avec désistement de tous droits de privilège, hypothèques, actions résolutoires ou folles enchères et autres, et consentir la radiation de toutes inscriptions, transcriptions, saisies, oppositions et autres empêchements quelconques, le tout avec ou sans constatation de paiement, remettre tous titres et pièces, en retirer décharge.

« Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et procès-verbaux, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire. »

(Adopté à l'unanimité.)

Délégation de l'U.A.G. aux Etats-Unis. — Le Conseil, examinant la question dans son ensemble, décide d'abord qu'une délégation de l'U.A.G. devra être envoyée, pour travailler à l'établissement de bonnes relations entre les différentes Œuvres et Associations d'Aveugles aux Etats-Unis et l'U.A.G. et saluer les autorités américaines au nom des Aveugles de Guerre français. Le point de vue touristique devant être écarté, le Conseil se rend compte qu'une délégation qui aura une mission quasi-officielle aura de nombreux frais à supporter, eu égard au coût de la vie en Amérique.

Après de très nombreuses opinions émises par les Administrateurs, spécialement sur le programme de travail à accomplir, le Conseil décide de confier au Président Conan et au Secrétaire Général Amblard la mission de représenter l'U.A.G. aux Etats-Unis.

L'étude de ce voyage devra se poursuivre rapidement et le Bureau recherchera les moyens financiers qui permettraient d'augmenter si possible le nombre des délégués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 15.

Compte rendu de l'assemblée annuelle de la section de la Seine-Inférieure le 26 mars 1939

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence du camarade Guillam, délégué de Paris.

Sont présents : Angot, Président ; Lemarchand, Vice-Président ; Frère, Dupont, Abraham, Giroux, Férier, membres du Comité ; Varnier, Trésorier-voyant ; Bavant, Commissaire aux Comptes ; Boulanger, Secrétaire voyant ; Féret, Cressent, Dupuis, Gille, Feugray, Lecomte, Leroy Marcel, Leroy Albert, Lesade, Loquin, Mauconduit, Motte,

Picot, Simon, Viel, Verwort, Bachelet, Buisson, Garand, Mme Veuve Blondel, Petit Adrien, Etienne Gustave.

Excusés avec pouvoirs : Berrode, Lucas, Prevel, Adam.

Excusés sans pouvoirs : Toutain, Mme Verdure, Hedouin, Fessard, Quesne, Bellenger, Mme Talleur, Godard, Rost, Houard, Tronel.

Absents : Chatonnier, Landais, Leblond, Noël, Petit Joseph, Vaxelaire, Montfort, Vincent.

Le Président souhaite la bienvenue à Guillam, venu apporter à la Section le salut du Conseil d'administration de l'U.A.G. Guillam le remercie de son cordial accueil ; il assure à nouveau la Section de toute la sympathie du Conseil et dit le plaisir qu'il a à remplir la mission à lui confiée.

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, Guillam tient à donner quelques brèves indications sur l'activité du Bureau de l'U.A.G.

Cette activité porte actuellement sur l'organisation de la Caisse de Prévoyance, l'ajustement du taux des pensions et l'Assemblée générale.

La Caisse de Prévoyance permettra au moment du décès d'un camarade de donner 10.000 francs à la veuve. Les camarades sont invités à donner dans le plus bref délai leur adhésion à cette caisse créée le 11 novembre dernier.

En ce qui concerne les pensions qui ont perdu une bonne partie de leur pouvoir d'achat, des démarches ont été faites près de M. Paul Reynaud qui déclara que la caisse était vide et que rien ne pourrait être fait avant 1940. Après bien des discussions, le principe d'une exception à faire en faveur des aveugles fut admis, mais la situation reste sérieuse et difficile.

L'Assemblée générale de l'U.A.C. coïncidera cette année avec le 20^e anniversaire de la fondation de l'U.A.G., tous les camarades sont cordialement invités à participer aux travaux et aux fêtes qui seront organisés à cette occasion.

Le Président donne ensuite la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée. Le procès-verbal est adopté.

Le secrétaire donne lecture du rapport moral du Président.

Après une pensée émue à la mémoire du regretté président Cagnard, le président indique ce que fut l'activité de la Section durant l'année écoulée, il dit les difficultés financières accrues du fait de la diminution des membres honoraires. Ces difficultés sont cependant atténuées par le geste des Amputés de Normandie qui attribue à la Section une petite part du bénéfice qu'ils réalisent dans la vente des dixièmes de la Loterie Nationale.

Comme chaque année, la section, fidèle au culte du souvenir, a pris part aux diverses manifestations organisées pour honorer la mémoire de

nos camarades tombés au champ d'honneur, et le Président remercie le porte-drapeau et Mme Féret, le Vice-Président Lemarchand et le camarade Frère qui, sans demander la moindre rétribution, se déplacent par tous les temps pour représenter les camarades à ces manifestations.

Le Président Conan, empêché de venir à Rouen, a délégué le camarade Guillam, dont la présence atteste la cordialité des rapports entretenus avec le Conseil d'administration de l'U.A.G.

Angot remercie l'Automobile Club Normand et le syndicat de la Charcuterie pour les quêtes faites en faveur des Aveugles de Guerre, il dit le bon accueil reçu auprès du nouveau préfet de la Seine-Inférieure, et lui adresse ses vifs remerciements ainsi qu'à M. le député-maire de Rouen et le député-maire du Havre pour leur sympathie. Il remercie également M. Brabant, président d'honneur, et les membres voyants de la Section pour l'aide qu'ils apportent au Comité d'administration de la section ; il remercie enfin les camarades, les veuves et les orphelins qui, par leur présence à cette assemblée ont tenu à encourager le Comité dans ses efforts.

Les applaudissements de l'Assemblée accueillent la lecture du rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie les camarades du département qui ont versé la cotisation volontaire annuelle de 200 francs en faveur des aveugles sans pension et des veuves de nos camarades décédés et fait donner lecture des noms des cotisants volontaires.

Guillam joint ses remerciements à ceux du Président Angot et félicite ses camarades pour leur geste de solidarité.

La parole est donnée au trésorier pour le compte rendu financier.

Le Trésorier donne les détails des dépenses et recettes et indique que l'actif au 31 décembre 1938 était de 5.150 fr. 80.

Le rapport financier est adopté et aux applaudissements de l'Assemblée, le Président Angot remercie M. Varnier pour sa saine gestion des finances de la Section.

M. Bavent, Commissaire aux Comptes, qui a contrôlé et vérifié les comptes du Trésorier, certifie l'exactitude des chiffres indiqués dans le rapport financier.

Le Président remercie M. Bavent, qui cumule les fonctions, et assure avec un dévouement constant la liaison avec les camarades.

L'ordre du jour appelle le rapport du délégué à l'Assemblée générale de l'U.A.G. Le Président Angot, qui était délégué, déclare qu'il n'a rien de particulier à signaler, les camarades ayant été mis au courant des travaux de cette assemblée par le bulletin de l'U.A.G.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance :

Lettre du Souvenir Français invitant la section à la manifestation au cimetière monumental.

Le Président indique qu'à l'issue de la cérémonie, une gerbe sera déposée sur la tombe du président Cagnard, et invite les camarades qui le pourraient, à se joindre au Comité.

Lettre des Amputés de Normandie faisant appel aux camarades pour l'achat de dixièmes de la Loterie Nationale.

Lettre de Mme Vve Cagnard, parlant au nom des veuves d'Aveugles de Guerre et protestant contre la situation pénible qui est faite aux veuves d'aveugles dont la pension est nettement insuffisante pour leur permettre de vivre.

Guillam indique les difficultés de l'action entreprise à ce sujet par l'U.A.G. C'est qu'au terme de la loi, les veuves d'aveugles de guerre ne peuvent être confondues avec les veuves de guerre. L'U.A.G. vient d'obtenir qu'un effort supplémentaire fût fait, l'action sera continuée. Contrairement à ce que beaucoup pensent, l'U.A.G. ne se désintéresse pas des veuves des camarades et elle agit dans toute la mesure du possible.

Angot se plaint de l'égoïsme d'un certain nombre de camarades qui par crainte d'être lésés restent un peu hostiles aux veuves.

La question sera reprise par Angot qui, cette année encore, sera délégué de la Section avec Lemarchand. La lettre de Mme Cagnard sera lue en commission.

Lettre de M. Harlé, remerciant la section de son invitation et s'excusant de ne pouvoir venir, il vient de perdre un jeune enfant et de plus il est absent de Rouen.

Lettre de remerciements à l'Automobile Club Normand.

Une question étant posée concernant l'évacuation des aveugles en cas de guerre, Angot répond que Franceville et Bouleville peuvent recevoir environ 40 camarades, mais il ne faut pas trop compter sur l'U.A.G. qui sera débordée à ce moment. Les services de l'Union seraient transférés à Franceville. L'Union a prévu des avances pour parer aux premiers besoins.

L'assemblée est appelée à renouveler le Comité d'administration. Deux membres, Lemarchand et Giroux arrivant à l'expiration de leur mandat, sont réélus à l'unanimité.

Le Président indique que le camarade Motte a versé pour les veuves une somme de 150 francs, représentant des dommages-intérêts qui lui ont été alloués pour réparation d'insultes et de menaces ; il en est vivement remercié.

Loquin demande que les membres associés soient admis à participer à l'assurance-vie. Les membres civils ont reçu une circulaire alors que les associés n'ont rien reçu ; il semble qu'il s'agit d'une erreur.

Quelques camarades demandent que l'Assemblée générale se tienne quelquefois au Havre, tous les 3 ans par exemple. Le Président Angot en est partisan, cela amènera peut-être quelques frais, mais ils seront

facilement récupérés. Il serait d'ailleurs intéressant que le drapeau se déplace au Havre pour les manifestations importantes, cela permettrait le recrutement de membres honoraires. Cette question sera reprise par le Conseil pour la faire aboutir.

Le camarade Guillam demande si les camarades qui se servent du livre parlé en sont satisfaits ; ceux-ci répondent affirmativement.

Le Président Angot rappelle qu'en cas de décès d'un camarade, ou dans la famille d'un camarade, il est nécessaire de prévenir immédiatement le secrétariat, afin que le nécessaire puisse être fait à temps pour envoyer une délégation.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le camarade Guillam remercie les camarades présents et les félicite pour l'intérêt qu'ils apportent à discuter les questions intéressant l'U.A.G.

La séance est levée.

**Compte rendu de l'assemblée annuelle
de la section de Saône-et-Loire
le 7 mai 1939**

L'Assemblée annuelle s'est tenue à l'Hôtel Terminus, à Chalon-sur-Saône, le 7 mai 1939, à 10 h. 30.

Étaient présents : Le camarade Amblard, Secrétaire général de l'U.A.G., tout le Bureau de la Section, y compris Augoyat, Vice-Président, et David, Président d'honneur, en tout 19 camarades.

Le camarade Champagnon, quoique convalescent, avait tenu à venir à cette réunion. Il avait fait un gros effort et gardé pendant tout le temps sa bonne humeur, malgré la fatigue supportée. Tous nos remerciements à ce brave militant.

S'étaient excusés : les camarades : Conan, notre dévoué Président de l'U.A.G. ; Millet, Chanut, Chiffot, Virot, tous empêchés par raison majeure.

M. l'Intendant Militaire avait voulu, par sa présence, marquer tout spécialement l'intérêt qu'il porte aux aveugles de guerre et à ceux de Saône-et-Loire en particulier. Inutile de dire que l'ami Haffner, chef de bureau du Service des Pensions, notre Secrétaire voyant, avait aussi répondu : Présent.

Philippe, Président de la Section, ouvre la séance en remerciant tous les camarades d'avoir répondu aussi nombreux à son appel. Le compte rendu financier permet d'adresser de vives félicitations à Mme Giloux, gérante des fonds de la Section : Avoir en Caisse au 5 mai 1939 : 2.609 fr. 25.

La réunion générale est fixée en principe au premier dimanche d'avril au lieu du premier dimanche de mai. La réunion de septembre 1939 se fera le deuxième dimanche à La Clayette.

Philippe rappelle que la réunion d'avril doit toujours se faire à Chalon-sur-Saône.

La parole est ensuite donnée au Secrétaire Général Amblard qui, en quelques mots, adresse ses félicitations pour le changement de l'Amicale en Section, indique les avantages donnés à une Section (vœux, revendications Caisse-Maladie, etc.) et remercie Philippe d'avoir assisté à l'Assemblée Générale de l'U.A.G. qui fêtait son 20^e anniversaire. Il fait part de la grande sympathie manifestée par un grand nombre de personnes éminentes de Paris pour les membres de l'U.A.G. et développe certaines questions, en appuyant sur l'action de l'Union en faveur d'une législation spéciale pour les pensions des veuves des camarades aveugles ainsi que pour l'établissement, l'augmentation et le regroupement des maisons de repos.

Prend ensuite la parole M. l'Intendant militaire qui donne également des renseignements très intéressants sur les revendications matérielles, les pensions de veuves d'aveugles, l'application de l'article 10, etc. Il espère que les pouvoirs publics s'occuperont de ces questions le plus rapidement possible.

L'ami Brusson, membre du Conseil d'administration de l'U.A.G., confirme les renseignements déjà donnés et se dit content d'appartenir à la Section de Saône-et-Loire.

L'heure de l'apéritif traditionnel est arrivé. Il est pris rapidement et chacun se groupe dans la salle du déjeuner suivant ces sympathies.

Le déjeuner est très gai et dès le café les chanteurs sont réclamés. Aucun d'eux ne se fait prier.

Félicitons en particulier Amblard, Barday retenu après une disparition de 4 ans, David, Giloux et son fils, Tramoy, le gendre de Baudin, etc...

A 17 heures, chacun pense à regagner sa résidence avec l'idée de revenir l'année prochaine.

Le Président :

PHILIPPE.

Section Départementale du Finistère

L'Assemblée annuelle de la Départementale du Finistère se tiendra le jeudi 29 juin, à 10 heures, à la Mairie du Landerneau.

Le Bureau de l'U.A.G. sera représenté par le camarade Izaac, Vice-Président de l'Union.

AVIS

Notre camarade Chalendar nous communique la note suivante :

Le pèlerinage des Aveugles de Guerre est fixé les 7, 8, 9 et 10 septembre et non à partir du 5 septembre comme l'indiquait le dernier Bulletin. Rendez-vous à l'Hôtel de Biarritz, boulevard de la Grotte.

Pension complète, c'est-à-dire logement, petit déjeuner, déjeuner, dîner (vin compris) : 35 fr. par jour, plus 10 % pour le service. (Ascenseur, très bonne cuisine.)

Retenir ses places avant le 1^{er} août en s'adressant directement au camarade Chalendar, à Landon, Auch (Gers).

A vendre, table de massage, prix à débattre. S'adresser à M. Migot, 1, rue du Cardinal-Mercier, Paris, les mardi, jeudi, samedi de 14 à 18 h.

LISTE DE DONATEURS

Mme Simonet, Paris, 50 fr. ; Hôtel Richepanse, Paris, 30 fr. ; Mme Pautte, Brunoy (Seine-et-Oise), 50 fr. ; Mlle Goldfab, Paris, 15 fr. ; M. Delacour, Paris, 15 fr. ; Mme Condamin, Nice, 6 fr. ; Mme Viallet, Paris, 50 fr. ; Mme Morisset, Paris, 40 fr. ; Section des A.C. de Thierville (Meuse), 40 fr. ; Mmes Schulmann, Paris, 40 fr. ; Mme Morin, Paris, 50 fr. ; M. Chailly, Paris, 50 fr. ; M. E. Prouvost, Paris, 300 fr. ; Mme Armandia, Londres, 175 fr. ; Mlle de Bouteillier, Paris, 30 fr. ; Crédit Foncier de France, 1.500 fr. ; M. Lejeune, expert comptable, Paris, 400 fr. ; en mémoire de Mme Matton, décédée le 18 juillet 1938, 2.000 fr. ; M. Cazanove, Avize (Marne), 25 fr.

Président d'Honneur
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, président de la République

Comité de Patronage

- | | |
|--|--|
| † M. Brieux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ; | Miss Grace Harper ; |
| † M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ; | Miss Winifred Holt ; |
| M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ; | Mme Léopold Kahn ; |
| † M. le général Balfourier ; | M. Krug ; |
| M. J. Ridgely-Carter ; | M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ; |
| M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ; | Mme la maréchale Maunoury ; |
| M. Maurice Donnay, de l'Académie française ; | M. Samuel Milbank ; |
| M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ; | M. Meyer, <i>Conseiller d'État</i> ; |
| M. Fribourg, <i>Député</i> ; | M. Henry Paté, <i>Député</i> ; |
| Miss Alice Getty ; | † M ^e Henri-Robert, de l'Académie française, <i>ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ; |
| M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ; | M. le général Sainte-Claire-Deville ; |
| | † M. Vallery-Radot. |

